

N° 16 - Décembre 1977 - TOME II

LE PAYS CHAUVINOIS
BULLETIN
DE LA
SOCIETE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUE, ARTISTIQUES
HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES
DU PAYS CHAUVINOIS



Siège social : Hôtel de Ville - Téléph. 46.30.21

Musée Municipal : Place Saint-Pierre (Ville Haute)

Président : M. Sam CAMUS 38, route de Lussac - Téléph. 46.39.96

Vice-Présidents : M. Luan BHADRAVADI
M. Pierre SAILHAN
Jacques TOULAT

Conservateur du Musée : Madame Suzanne COUDERC - 7, rue Saint-Pierre

Secrétaire : Madame Micheline ROSIER - rue de la Fontaine

Secrétaire adjoint : M. Hubert ROSIER - rue de la Fontaine

Trésorier : M. Paul ABRIOUX - rue de Lussac

Trésorier adjoint : M. Ferdinand PASSONI - 32, rue de Saint-Savin

Banque : Crédit Agricole. N° 1714 C. C. P. : Limoges 1793-63 K

Bibliothécaire – Archiviste : M. Max AUBRUN

SOMMAIRE

L'inondation à Chauvigny en 1735	par S. CAMUS	p. 3
Un aqueduc Gallo-Romain	par P. SAILHAN et S. CAMUS	p. 5
Une cloche du XVI ^e siècle à Jardres	par C. RICHARD	p. 7
Le Quadrille de Pouzioux	par le Groupe de Recherches des Chantegrioux	p. 8
Le Fief du Château d'Harcourt	par S. CAMUS	p. 12
Les Professions à Chauvigny pendant le Révolution	par P. BOULANGER	p. 16
Les de BECHILLON	par S. CAMUS	p. 19
Encore la Bataille de 507	par J. DUGUET	p. 22
Préinventaire du Canton de Chauvigny – Morthemer	par P. SAILHAN	p. 26
Préinventaire du Canton de Chauvigny – La Chapelle-Morthemer	par P. SAILHAN	p. 32
Préinventaire du Canton de Chauvigny	par P. SAILHAN	p. 36
Feuillets d'Histoire	par S. CAMUS	p. 41
Feuillets d'Histoire Morthemer et La Chapelle-Morthemer	par S. CAMUS	p. 42
Fouilles d'Asnières 1976-77	par S. CAMUS	p. 44
Rapport d'Activité 1976-1977	par Micheline ROSIER	p. 46
Excursion Annuelle	par Micheline ROSIER	p. 48
In memoriam		p. 50
Les faits-divers		p. 51

L'INONDATION A CHAUVIGNY EN 1735

Ce qui s'est passé en juillet 1977 rappelle, en moins grave heureusement, l'inondation de 1735. La Société Archéologique possède dans ses Archives le rapport d'expertise qui a été établi à la suite de cet événement et dont vous trouverez ci-dessous le libellé.

« Ce jourd'hui 21 janvier 1735, nous René BERTHELOT, Sénéchal Co-Subdélégué à Chauvigny, ayant nous Messire Antoine FRADIN, notre greffier de subdélégation, sur l'inondation arrivée en cette ville la nuit du 19 au 20 du présent mois par le débordement des eaux tant du cours d'eau descendant de la Fontaine de Talbat passant par trois différentes voies au travers de la ville auxquelles se sont jointes les abondantes eaux de pluviales qui viennent se rendre audit lieu de deux et trois lieues par des gorges appelées le pontreau, de sorte qu'elles passent avec tant d'abondance et rapidité qu'elles ont fondu plusieurs maisons et granges dans la rue St Just avec une arcade sous laquelle s'écoulait partie dudit ruisseau descendant dans la rivière de la Vienne et en a endommagé bien d'autres de ladite rue. Laquelle Vienne de son côté a tellement enflé qu'elle a monté par le cours dudit ruisseau, montant au-dessus du moulin St Léger, et est venue jusqu'à la grande porte du sieur de Luzines, Sénéchal de cette baronnie, et entré dans tous les dessous des maisons depuis dudit moulin jusqu'à son cours ordinaire, qui a aussi fait des dommages considérables au fondements et denrée qui étaient dedans. Dont désirant dresser Procès-verbal tant par la réquisition des habitants que pour le dû de notre Charge et les Ordres Généraux de Monseigneur l'Intendant et pour constater les dommages généraux et particuliers nous avons pris et nommé d'office pour exposer, Jacques ARDILLEAU, maître entrepreneur, demeurant dans la haute ville, paroisse de St Pierre, duquel nous avons pris sa personne et requis de bien et fidèlement procéder avec nous à ladite enquête et estimation, avec lequel et avec notre Greffier nous nous sommes transportés dans les prés appelés... Au-dessus de ladite rue St Just et au-dessous de la chaussée appelée les Barrières et trouver en partie comment pierres et graines qui ont été entraînées par la rapidité des eaux passant par-dessus ladite chaussée et les jardins dont la meilleure terre a été emportée entre lesdits prés et la rue.

De là sommes descendus à la maison de Pierre HILERET, sergier, située au-dessus de la rue St Just, partie de laquelle et une grange ont été emportées jusqu'à six pieds au-dessous de ses fondements, laquelle perte ledit Expert a estimé la somme de Huit cent livres.

À côté de laquelle et pour la même rue était une grange sous laquelle passait le cours d'eau, appartenant à Louis PAIN, marchand, qui a été entièrement ruinée et emportée, en sorte qu'il n'en paraît pas de vestiges, qu'il a estimé 500 livres.

Plus une arcade qui traversait la rue sous laquelle passait le cours d'eau, entièrement ruinée de façon que la communication est interdite, dont il a estimé le rétablissement à 600 livres.

Au-dessus de cette arcade, de l'autre côté de la rue, sur le ruisseau, était la maison de Martial LÉGER qui avait été partie ruinée par une pareille inondation il y a deux ans, a été achevée de ruiner sans vestiges, qu'il estime ne pouvoir être réparée à moins de Mille Livres.

À côté de laquelle celle de Louis POUZET, boulanger, qui avait été aussi grandement endommagée par l'inondation de deux ans et qu'il avait fait raccommoder, l'a été de nouveau et le dommage estimé 200 livres.

De l'autre côté de la maison dudit LÉGER était la maison et grange de la Veuve MOREAU, le long du ruisseau, qui ont été sapées par les fondements, partie de la terre emportée et celle d'un jardin en dépendant, de façon que la couverture est tombée en ruines sans qu'elle ait pu même garantir ses meubles qui ont été confondus dans les ruines, dont elle a perdu partie et le reste a été en partie gâté. Il en reste

seulement quelque bois de charpente échappés à la fureur des eaux, dont il estime le rétablissement à 2.000 livres.

Dans laquelle maison ladite MOREAU avait pour locataire Charles DELAGE, petit marchand d'eau-de-vie et autres petites marchandises et qui n'a de cela et de ses meubles rien pu soustraire que sa femme et lui en diligence dans le moment de la chute, en sorte qu'on peut estimer la perte à 200 livres.

Au-dessus de la maison appartenant à la veuve GUÉRIN et Pierre LÉGER par moitié, qui paraît en partie ruinée et ébranlée par la chute de la voisine dont la séparation est mitoyenne de façon qu'elle est étayée dehors et dedans, dont la réparation est estimée à 700 livres.

Et ayant parcouru toute la rue St Just et dans plus de cinquante maisons tant d'un côté que de l'autre, avons trouvé des vestiges de la crue d'eau qui a passé autour avec une rapidité, de la hauteur de trois pieds, qui a endommagé et gâté des denrées qui étaient dedans à chaque particulier. Desquels Jacques LELOT nous a dit avoir perdu avec Charles DELAGE, son beau-frère, pour cinquante-cinq livres de poisson qu'ils avaient sans un réservoir et du fourrage dans un dessous. Lesquelles maisons sont toutes atterrées par les fondements tant par l'inondation présente que la précédente et culbuté le vin qui était dans les celliers.

De là sommes descendus du côté de la rivière qui a aussi gonflé extraordinairement et monté jusque dans le moulin de St Léger qui est situé sur un bras dudit ruisseau. Depuis ledit moulin jusqu'au lit ordinaire de la rivière et dessous du ruisseau sont jetées vingt-cinq maisons, et cinq au lieu appelé les Chateliers, sur le cours de la même rivière, dans les dessous desquels et quelques granges elle aussi entré, inondé les bas, sapé les fondements, endommagé le vin et autres denrées que chaque particulier y avait mis. Lequel dommage général ledit expert a estimé la somme de 6.000 livres et non compris l'estimation des maisons et granges ci-dessus fondues et ruinées en particulier – dont du tout nous avons dressé le présent Procès-verbal pour valoir et servir ce que de raison, les jours et an que dessus, expert ledit ARDILLEAU avec nous soussignés avons signé ARILLEAU, BERTHELOT et FRADIN, greffier. »

C'est un total de 12.000 livres que le ruisseau du Talbat a fait comme dommage en 1735. Il est heureux que l'inondation de 1977 n'ait pas été aussi catastrophique.

S. CAMUS

UN AQUEDUC GALLO-ROMAIN

SUR L'ANCIENNE COMMUNE DE SALLES-EN-TOULON

Entre le village des Herbages et l'ancien Moulin de Claireau sont encore visibles les vestiges d'un petit aqueduc sous terre datant de l'époque gallo-romaine.

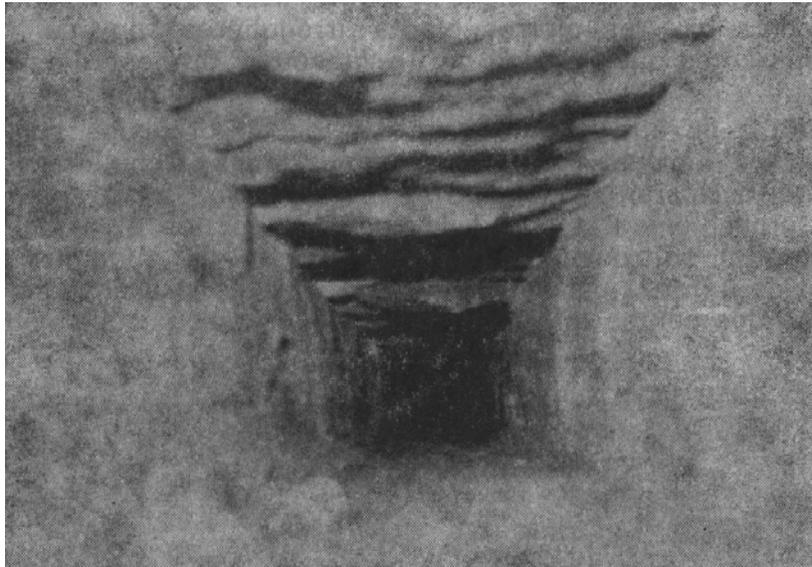
Construit en pierres plates, provenant certainement du sol de fondations et mortier, sa section est presque carrée : 0 m 21 de large et 0 m 20 de haut. Il est recouvert sur tout son parcours par des pierres plates irrégulières, noyées dans un mortier. L'épaisseur tant de côtés que du fond ou de la couverture est d'environ 18 à 20 cm.

La pente qui a pu être calculée avec assez de précision sur une longueur de 313 m, est d'environ 2 mm par mètre en moyenne, mais irrégulière sur de courtes distances. Cette pente, qui paraît faible, est en réalité assez forte comparée à celles des grands aqueducs, probablement à cause de sa faible section et par absence de regards sur le parcours. En effet, on trouve une pente de 0 m 342 par kilomètre sur 50 Km de l'aqueduc du Gard et de 0 m 123 par kilomètre que 25 Km par l'aqueduc de Fleury à Poitiers. Ce qui donne des pentes infiniment plus faibles que ce que nous avons trouvé à Salles-en-Toulon.



L'eau a laissé sur les parois un léger dépôt calcaire sur environ la moitié de la hauteur.

Bien qu'au delà du village des Herbages aucune trace d'aqueduc ne soit actuellement visible, il est possible que la source l'alimentant se trouve dans la « Vallée des Hauts », à 800 m au sud sud-ouest des « Herbages ». En effet, un ruisseau à débit temporaire est mentionné dans cette vallée sur la Carte I.G.N. Sur le terrain, à l'origine de ce ruisseau, il y a en effet une dénivellation de 1 à 2 m de profondeur, faisant demi-cercle d'une cinquantaine de mètres, qui pourrait bien être la source primitive. Coulant à l'air libre dans la Vallée des Hauts, elle aurait pu n'être captée qu'au bas de cette vallée.



Cet aqueduc paraît avoir été établi pour alimenter en eau un habitat gallo-romain au Temple, dont on ignore l'importance, mais dont les traces sont visibles à l'occasion de travaux ou de constructions, en plusieurs endroits (tessons de poterie ou de tuile, vestiges de murs). Le nom même du « Temple » est assez significatif et il se trouve au carrefour de deux voies romaines secondaires ; celle de la vallée de la Vienne vers Civaux et celle venant de Poitiers, passant près de Tercé et se dirigeant vers Montmorillon. D'ailleurs, entre le Temple et Claireau, lors de constructions de maisons, on a trouvé des morceaux pouvant appartenir à un aqueduc. Ce pourrait être la preuve que l'aqueduc que nous avons étudié ait pu franchir la Dive en un lieu dénommé le Pontreau pour aller ainsi alimenter l'habitat du Temple.

P. SAILHAN – S. CAMUS.

UNE CLOCHE DU XVI^e SIÈCLE

À JARDRES

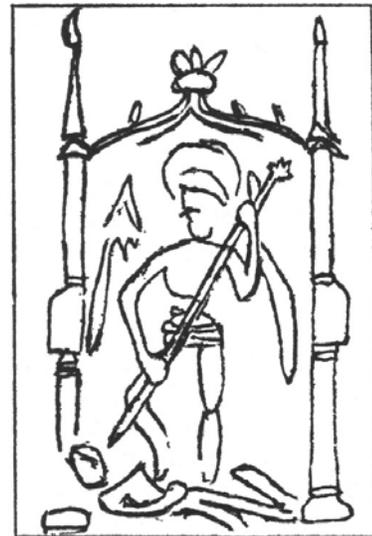
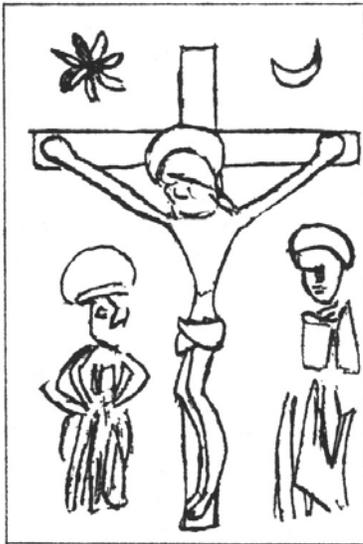
Bien des objets du passé, qui sont de véritables œuvres d'art ou des témoignages intéressants, demeurent ignorés même si, faute de les voir, on les entend.

Il en est ainsi d'une des deux cloches de l'église de Jardres, dont l'âge lui confère un certain attrait puisque, dans notre département, elle est la plus âgée après celle de Saint-Porchaire, à Poitiers.

Sur la ligne, le texte suivant fait le tour de la cloche :

IHS MARIA XPS VINCIT XPS REGNAT XPS IMPERAT XPS AB OMI MALO NOS DE

Et sur une autre ligne, dont les extrémités sont ornées de deux cartouches :



FEDAT I MCCCCXXXIX

Soit ; *Christ et Maria – Christ vainct – Christ règne – Christ commande – Christ délivre nous de tout mal.*

Fait janvier 1539.

Les cartouches s'apparentent par leur style et le procédé de fabrication à ceux que se trouvent sur le mortier de bronze du XV^e siècle trouvé dans les cuisines du château baronnial.

Le premier représente la crucifixion et le second deux personnages, l'un terrassant l'autre.

C. RICHARD.

LE QUADRILLE DE POUZIOUX

Le quadrille de Pouzioux comporte cinq figures ; la chaîne anglaise, l'avant deux, la poule, la pastourelle et le galop qui, lui-même, se décompose en deux parties, le galop proprement dit et le pas d'été. On le danse à deux couples se faisant face.

Nous avons recueilli le quadrille de Pouzioux auprès de M. Florentin Blanchard, ancien Maire de Pouzioux, qui le joue encore à l'accordéon diatonique. Il nous a dit le tenir d'Albéric Rouzet, des Granges de Chauvigny, qui le lui avait enseigné juste après la guerre de 1914-1918. Albéric Rouzet jouait aussi de l'accordéon diatonique.

Le quadrille avait, à cette époque, un grand succès mais, vers 1926, il disparaît peu à peu. Cependant à Pouzioux, on aimait encore le danser. C'est pour cela que celui-ci est devenu célèbre dans la région sous le nom de « QUADRILLE DE POUZIOUX ». Il est vraisemblable qu'il avait été joué dans d'autres endroits où il n'a pas survécu. M. Blanchard cite en effet M. Lamy, un violoneux des Chaumes de Leignes, que le jouait dans les noces.

Au cours de la danse, les femmes marchaient, mais les hommes se déplaçaient d'une façon beaucoup plus fantaisiste, quoique toujours en rythme. Personne n'a pu nous reproduire cette démarche, mais tous nos informateurs en disent beaucoup de bien.

Le quadrille de Pouzioux avait sa place aussi bien aux assemblées que dans les bals, aux noces ou aux veillées. Quand la salle était trop petite, les danseurs se séparaient en deux groupes. On appelait cela le quadrille « sur deux faces » ; le premier groupe dansait la première figure, puis le second la dansait à son tour ; le premier groupe revenait sur la piste pour danser la seconde figure qui était ensuite reprise par le deuxième groupe et ainsi de suite jusqu'à la fin. M. Blanchard prétend que cela était plus pénible pour le musicien.

Pour danser le quadrille, les quadrettes s'alignaient et avaient un souci de mouvement d'ensemble qui n'existait pas pour les autres danses.

M. Blanchard avait abandonné l'accordéon en 1930, il l'a repris quarante ans après, il a retrouvé la musique du quadrille de Pouzioux et il en a enseigné les évolutions aux danseurs de groupes de Chantegrioux, du Centre Culturel de Chauvigny. Peut-être le quadrille évoluera-t-il ? Sans doute avait-il évolué quand nous l'avons appris. Dans le présent bulletin, nous publions les évolutions et la musique des trois premières figures telles qu'elles nous ont été enseignées par Florentin Blanchard en 1973. Les autres seront publiées dans la prochaine édition.



FORMATION – POSITION :

Deux couples face à face (en quadrette), la cavalière à la droite de son cavalier, sans se tenir, tous deux ayant les bras le long du corps.

Déplacement en pas marché. Pas de pied en départ défini.

ÉVOLUTIONS :

- 1) **4 mesures** ; les deux couples avancent l'un vers l'autre en 4 pas, puis reviennent à leur place en reculant de 4 pas.
- 2) **2 mesures** : les deux filles se croisent en 4 pas, épaule droite contre épaule droite, et tournent sur leur épaule droite en arrivant à la place opposée.
- 3) **2 mesures** : les filles font 4 pas sur place.
En même temps, les deux garçons se croisent en 4 pas, épaule droite contre épaule droite, et tournent sur leur épaule droite en arrivant à la place opposée.

Les deux couples ont alors changé de place dans la quadrette.

- 4) Reprendre 1, 2, 3.

- 5) **8 mesures** : En position de danse moderne, tourner sur place en 16 pas de patinette.

REPRENDRE 1, 2, 3, 4



FORMATION – POSITION :

Comme pour la première figure.
Déplacement en pas marchés.

ÉVOLUTIONS :

1) **8 mesures** : Mêmes évolutions que pour 1, 2, 3 de la chaîne anglaise, mais, à la fin de la reprise, les filles ne font pas les 4 pas sur place, mais traversent à nouveau, sans se croiser cette fois, pour aller se mettre en position de danse moderne avec le cavalier opposé.

2) **9 mesures** : Position de danse moderne.

Tourner sur place en 18 pas de patinette.
À la fin du 18^e pas, les cavaliers lâchent les cavalières dans la direction de l'autre couple et retrouvent leurs cavalières respectives. (Les garçons doivent rester sur place.)

3) **9 mesures** : Tourner sur place en 18 pas de patinette.

REPRENDRE 1, 2, 3
FORMATION – POSITION :

Comme la première figure.
Déplacements en pas marchés.

ÉVOLUTIONS :

1) **8 mesures** : En 16 pas marchés, l'un des garçons avance, passe au milieu du couple opposé, prend la main gauche de la cavalière opposée dans sa main gauche, tourne autour

d'elle en la faisant tourner et revient vers sa cavalière dont il prend la main droite dans sa main droite, tandis que l'autre couple se prend aussi la main droite.

Les danseurs sont alors alignés.

2) **8 mesures** : En 16 pas marchés, la fille se trouve entre les deux garçons passe sous les mains droites de l'autre couple pour former un moulin qui tourne en marchant. Sur les 3 derniers pas, la même fille entraîne son cavalier vers leur place d'origine en le faisant passer sous les mains de l'autre couple.

3) **9 mesures** : En position de danse moderne, tourner sur place en 18 pas de patinette.

REPRENDRE 1, 2, 3, mais c'est l'autre garçon qui commence.

LE FIEF DU CHATEAU D'HARCOURT et ses Possesseurs

Le Fief sur lequel s'est élevé le château dit « d'Harcourt » était depuis fort longtemps en possession des Vicomtes de Châtellerault. Cette Vicomté devint héréditaire entre les mains du Vicomte AIRAUD, dont on trouve le nom dans une Charte de Saint-Cyprien vers 903. Puis on retrouve successivement comme descendant : ACFRED (ou ECFRID I^{er}) vers 986 – BOSON I^{er}, son frère, en 998 – ECFRID II en 1012 – HUGUES I^{er} en 1046 et BOSON II de 1069 à 1100. À partir de cette date, on en sait un peu plus sur les Vicomtes de Châtellerault. Vers 1101, c'est AIMERY I^{er} qui épousa Dangereuse, plus connue sous le sobriquet de « Maubergeonne » comme concubine de GUILLAUME VII, Comte de Poitiers, Duc d'Aquitaine, autrement dit Guillaume le Troubadour. Il en fut excommunié par l'évêque de Poitiers, PIERRE II. Vers 1144, c'est Hugues II qui se marie d'abord, vers 1140, avec AENOR. Il en eut deux enfants : AIMERY, mort vers 1170, et GUILLAUME. Il se remaria ensuite avec ALE D'ALENÇON et en eut un fils, AIMERY II. GUILLAUME épousa Clémence de Morthemmer et mourut au siège de Saint Jean d'Acres en 1188. Leur fils, HUGUES III, mourut jeune. Clémence, remariée à Hugues de SURGÈRE, mourut sans postérité et le Fief revient à AIMERY II en 1238. Ce dernier de son mariage avec Agathe de DAMMARTIN, eut deux enfants ; Jean, qui décéda sans enfant avant 1290, et Jeanne.

En 1259, Jeanne est Vicomtesse de Châtellerault. Elle avait épousé Geoffroy de Lusignan, puis, en seconde noce, Jean II d'Harcourt, troisième fils de Jean I^{er}, Baron d'Harcourt, en 1275. Et le Fief de Chauvigny prendra le nom d'HARCOURT. À cette époque, le château existe, car, en 1282, Jean en fait l'hommage à l'Evêque Gauthier de Bruges. On ne sait rien de précis sur la date de construction. Le château paraît remonter à la fin du XII^e - début du XIII^e siècle. Les contreforts et la voûte en berceau sont bien inspirés de la période romane. Est-ce Guillaume qui en fut le promoteur ? Existait-il précédemment un édifice de moindre importance ? Rien ne permet actuellement de la dire avec précision.

Nous en revenons donc à Jean II d'Harcourt et l'histoire du château est plus connue. Seigneur d'Harcourt, Vicomte de Saint-Sauveur et de Châtellerault, il est le troisième fils de Jean I^{er}, dit le Prud'homme, et d'Alix de Beaumont. Il devint l'aîné à la mort de ses frères en 1269. Il prit part aux guerres de son temps, suivit Philippe le Hardi en Aragon comme Maréchal de France, puis comme Amiral à l'attaque des côtes anglaises en 1296.

Jeanne apporte à son mari lors de son mariage, vers 1275, les fiefs de Chauvigny et de la Plante, et à la mort de son frère, vers 1290, la Vicomté de Châtellerault.

Jean d'Harcourt fit hommage du fief de Chauvigny à Hélié, co-seigneur d'Angles – puis un second hommage (pour Chauvigny et la Plante) et avou à Gauthier de Bruges, Evêque de Poitiers, cessionnaire des droits d'Hélié. En 1290, Jean d'Harcourt prit le titre de Vicomte de Châtellerault et le porta jusqu'à sa mort, le 21 décembre 1302 ; Jeanne, comme Vicomtesse, eut place le 7 mai 1307 parmi les quatre hauts Barons du Poitou qui portèrent l'Evêque de Poitiers, Arnaud d'Aux, lors de sa prise de possession ; de son mariage, Jean eut trois enfants : Jean III – Jeanne, dame de Morgon, et Marguerite.

JEAN III d'HARCOURT, Vicomte de Châtellerault et de Saint-Sauveur, Seigneur d'Elbeuf, de Chauvigny, de Château-Larcher, etc... , fut surnommé « le Tort » ou « le Boiteux ». Il rendit des services considérables aux Rois Philippe le Bel, Louis le Hutin, Philippe le Long et Charles le Bel. Il fit hommage à l'Evêque de Poitiers en mars 1323 pour le château d'Harcourt à Chauvigny et mourut le 9 novembre 1326. Il avait épousé Alix de Brabant, Dame de Mézières en Brenne. Ils eurent plusieurs enfants dont un fils, son successeur, Jean et une fille Alix, qui se maria le jeudi après la Saint-Martin d'hiver 1323 à André de Chauvigny, Sgr de Châteauroux, Vicomte de Brosse.

Elle fut dotée par son frère du Château de Chauvigny comme on le voit par les lettres de Vicomte de Châtellerauld en date du 4 novembre 1333 adressées à l'Evêque Fort d'Aux et André de Chauvigny étant décédé sans enfant, le château revint aux d'Harcourt.

JEAN IV d'HARCOURT, Comte d'Harcourt, Vicomte de Châtellerauld, Seigneur d'Elbeuf et de Chauvigny, etc ... , obtint l'érection de la Baronnie d'Harcourt en Comté en mars 1338. Il fut à Bouvines en 1340 et tué à Crécy le 26 août 1346 à côté de son fils aîné, le Comte d'Aumale (Jean V), qui venait d'être grièvement blessé.

Jean IV avait épousé le 22 juillet 1315 Isabelle de Parthenay, fille de Guillaume Larchevêque, sire de Parthenay. Il eut plusieurs enfants dont Jean V et Louis.

Louis était Vicomte de Châtellerauld et capitaine du Roi en Poitou. Étant partisan fidèle des Anglais, Charles V confisqua ses biens. Le 15 décembre 1372, il rentra en obéissance au Roi de France par le Traité qu'il signa avec le Duc de Berry et Duguesclin. Il jouissait, en même temps que la Vicomté de Châtellerauld, du château de Chauvigny. Mais Louis contestait à l'Evêque son autorité sur le Capitaine, le Donjon et les Barrières de Chauvigny. Une transaction intervint entre eux par médiation de Jean Berry, Comte du Poitou, le 28 avril 1377, en rappelant au Seigneur d'Harcourt l'obligation de s'acquitter de l'Hommage accoutumé vis-à-vis de l'Evêque. Un nouvel accord fut conclu avec Simon de Cramaud, évêque successeur de Bertrand de Maumont, touchant le même différend, accord confirmé et enregistré au Parlement le 6 août 1387. Louis mourut à Paris le 26 mai 1388. Il n'eut pas d'enfant de sa femme Marie, Dame de Tournelle, mais il laissa un fils naturel, Jean, bâtard de Châtellerauld, écuyer, Seigneur de la Peyratte et de la Plante (Thuré).

JEAN V d'HARCOURT fut Comte d'Harcourt et d'Aumale, Vicomte de Châtellerauld. Grièvement blessé à Crécy, l'héritage de son père donna lieu à procès entre lui et André de Chauvigny, son oncle ; procès qui se termina par une transaction du 8 février 1437, homologuée par Arrêt du Parlement de 9 avril. Jean V laissa le Château d'Harcourt à Chauvigny à André à cause de son mariage, en priant l'Evêque Fort d'Aux « de le recevoir à foi et hommage à cause de sa femme Alix d'Harcourt ». au décès d'Alix, le château revint à Louis d'Harcourt.

Jean V épousa en 1340 Blanche de Ponthieu, Comtesse d'Aumale, dont il eut plusieurs enfants. Ayant pris part au complot du roi de Navarre, le Roi de France Jean le Bon le fit décapiter à Rouen, le 5 avril 1355, et confisqua ses biens.

JEAN VI d'HARCOURT, Comte d'Harcourt et d'Aumale, Vicomte de Châtellerauld et de Saint-Sauveur, etc..., était né le 1^{er} décembre 1342. Il fut donné en otage à Edouard III d'Angleterre, à la suite du Traité de Brétigny. Il obtint par lettres datées de Boulogne-sur-Mer, en août 1360, la restitution de tous les châteaux et biens confisqués au Comte d'Harcourt, son père.

En novembre 1369, le Roi lui fit don du château de Semblançay, de la Châtellenie de Mézières-en-Brenne avec l'île Savary et la ville forte de Saint-Christophe. Il assista au sacre de Charles VI le 4 novembre 1380. Il avait hérité de la Vicomté de Châtellerauld et du Château d'Harcourt de Chauvigny à la mort de son oncle Louis.

Il avait épousé à Paris, le 14 octobre 1369, Catherine de Bourbon, fille de Pierre I^{er} et d'Isabeau de Valois. Il était donc le beau-frère de Charles V. Il mourut le 28 février 1389. De son mariage il eut plusieurs enfants : Jean VII et Louis en particulier.

Louis, né le 24 décembre 1382, obtint de son frère aîné, par partage de la succession de leur père, la jouissance sa vie durant de la Vicomté de Châtellerauld, de la Seigneurie d'Harcourt de Chauvigny et

d'autres terres pour lesquelles il fit hommage au Duc de Berry en 1407 et au Dauphin Charles de Poitou, le 8 mars 1419. Nommé Archevêque de Rouen le 16 janvier 1409, Louis d'Harcourt quitta cette ville quand elle fut prise par les Anglais le 19 janvier 1419 et se réfugia à Poitiers. Il y séjourna jusqu'à sa mort qui survint en novembre 1422 à Châtellerault.

JEAN VII d'HARCOURT hérita des mêmes titres que son père et fit ses premières armes au siège de Taillebourg en 1385. Prisonnier des Anglais à Azincourt, il devint Vicomte de Châtellerault et Seigneur de la Châtellenie d'Harcourt à Chauvigny à la mort de son frère Louis, en 1422.

Il fut en contestation avec l'Evêque Hugues de Combarel au sujet d'un boulevard et d'une palissade qu'il avait fait construire récemment sur une motte entre son château d'Harcourt et le château des Evêques. Or, cette motte devait rester neutre, la possession en ayant été réclamée depuis un temps immémorial par les deux parties sans que la question en eut été réglée. De plus, le Comte d'Harcourt avait fait ouvrir dans son dit château une poterne qui gênait son voisin. Un accord amiable termina ce différend le 30 juin 1435. Le Vicomte de Châtellerault consenti à faire démolir le boulevard et la palissade, les deux parties s'engageant à n'édifier aucun ouvrage sur la motte de terre contestée. En revanche et par déférence, l'Evêque consentit à ce que la poterne subsistât tant que vivrait Jean d'Harcourt, mais serait murée dès son décès. Le Capitaine actuel du château et ses successeurs devraient jurer qu'ils la feraient murer dès le décès de leur Seigneur. Celui-ci promit en outre de ne jamais mettre en garnison, dans le château, des ennemis de l'Evêque. Cet accord, fait à Châtellerault le 19 février 1435, fut enregistré au Parlement le 30 juin.

Jean VII avait épousé le 17 mars 1389 Marie d'Alençon. Ayant perdu son fils, il vendit ou échangea la Vicomté de Châtellerault, puis le Château et la Châtellenie d'Harcourt à Chauvigny à Charles d'Anjou, Comte du Maine – Châtellerault le 17 décembre 1445 et Chauvigny le 27 mars 1447 – s'en réservant la jouissance. Il mourut le 18 décembre 1452.

Il eut cependant plusieurs enfants naturels, dont Louiset, écuyer, seigneur de Mont-Louis (Jardres). Ce dernier avait reçu de son père, le 6 février 1444, la propriété de château d'Harcourt de Chauvigny et les terres de Conflans et de la Peyratte, sous réserve d'usufruit, ainsi que la Capitainerie du Château d'Harcourt. Mais Louiset ne voulant pas laisser son père jouir de l'usufruit qu'il s'était réservé et lui refusant, ainsi qu'à ses hommes, l'entrée du Château d'Harcourt, Jean VII révoqua la donation par des actes des 22 mars 1445 et 21 juin 1447 et retire la Capitainerie d'Harcourt par ce dernier acte. Louiset mourut sans postérité.

CHARLES d'ANJOU, Comte du Maine, devient donc propriétaire du Château le 27 mars 1447. Il ne le garde pas longtemps, car il en fait échange le 21 mai avec l'Evêque Guillaume de Charpagnes contre la Seigneurie de Thuré, la terre de Saint-Christophe-sous-Faye, la tour d'Oiré et la Dîme de Sénillé. En juin 1447, le Roi Charles VII approuva cet échange.

Les EVÊQUES DE POITIERS. Depuis cette date et jusqu'à la Révolution, la Châtellenie d'Harcourt reste unie à la Baronnie de Chauvigny sous l'autorité des Evêques de Poitiers. Devenu Bien national, le château est resté dans le Domaine de l'Etat et a servi de prison pendant le XIX^e siècle.

Des cinq châteaux de Chauvigny, c'est celui qui est dans le meilleur état et qui a subi le moins de transformations. Le logis ou Tour d'Harcourt comporte deux étages avec une pièce par étage, le premier avec voûte en berceau et grande cheminée avec hotte sur culots sculptés. Au second étage, des latrines sont construites au-dessus du vide. Au rez-de-chaussée, dans la cour basse, on entre par une double porte en bois bardée de serrures et verrous, dans une salle voûtée éclairée par d'étroites ouvertures. Dans le plancher, deux trappes en bois ouvrent sur deux cachots souterrains, sans autre ouverture. À une certaine époque, la prison de la Baronnie y a été installée. Le logement du Concierge, de construction moderne,

utilise l'emplacement et une partie des murs de l'ancien corps de logis qui doublait, au Moyen Age, la Tour d'Harcourt. L'entrée sur la rue est un Châtelet qui accuse le XIII^e siècle par sa porte en ogive, son assommoir et sa herse. L'ensemble domine la vallée du Talbat et donne avec les ruines des autres châteaux un aspect imposant à la Ville Haute de Chauvigny, aspect que complète la vue de la très belle église Saint-Pierre, du XII^e siècle.

S. CAMUS

BIBLIOGRAPHIE :

- *Histoire de Comtes du Poitou*, de RICHARD.
- *Dictionnaire des Familles du Poitou*, de BEAUCHET-FILLEAU.
- *Notice sur Chauvigny*, par CH. TRANCHANT.

LES PROFESSIONS A CHAUVIGNY PENDANT LA RÉVOLUTION

(An IV. 1795 / 96)

Les chiffres cités proviennent de listes électorales dressées cette année-là (Dépôt 53/54 – Archives départementales de la Vienne).

Sont regroupées les anciennes communes de Chauvigny, Saint-Pierre, Saint-Martial et Pouzioux, constituant l'actuelle commune de Chauvigny.

N'y sont inscrits que les individus majeurs de sexe masculin, les professions féminines ne sont donc pas citées. Ce n'est pas une liste d'entreprises ou d'ateliers, mais d'ouvriers, d'artisans ou d'exploitation agricoles.

Ce tableau montre l'opposition entre deux communes à dominante agricole ; Pouzioux et Saint-Pierre, où vit en majorité de cultivateurs (petits propriétaires exploitants) et de laboureurs (gros ou moyens prioritaires exploitants). Seule la commune de Saint-Martial connaît le métayage¹ ; par contre, le nombre est faible dans ces deux communes.

C'est à Chauvigny que résident les propriétaires vivant de leurs revenus fonciers et autres. Le fait est à mettre en rapport avec le nombre important de colons et de journaliers dénombrés à Saint-Pierre et Saint-Martial.

C'est aussi le quartier artisanal, dominé très nettement par le textile et ses activités annexes (filetoupiers : peigneurs de chanvre, cardeurs, foulonniers) : ce secteur comprend sans doute un certain nombre d'activités féminines (fileuses, couturières, lavandières...) qui ne sont évidemment pas citées.

Si les métiers du bois et du fer sont bien représentés, le travail de la pierre n'apparaît que modestement.

Chauvigny est aussi le lieu d'échanges, du commerce, de l'activité sociale avec ses auberges et cabarets fréquentés par le peuple, ses salles de billard où ses rencontraient les notables.

C'est aussi le cartier clérical, car, à part le desservant de Pouzioux, tous les prêtres cités y vivent.

P. BOULANGER.

¹ Il est possible que, dans les autres communes, les colons aient été englobés dans la catégorie générale des agriculteurs, chaque Municipalité ayant usé des critères de classement différents.

	CHAUVIGNY	ST-PIERRE	ST-MARTIAL	POUZIoux
Aubergiste	5	–	–	–
Batelier	1	–	–	–
Billardiens	2	–	–	–
Bouchers	5	–	–	–
Boulangers	7	1	–	–
Cabaretiens	2	–	–	–
Cardeurs	–	–	1	–
Chapelier	11	–	–	–
Charcutiers	6	2	–	–
Charpentiers	5	5	–	1
Charrons	–	4	–	–
Cloutiers	1	–	–	–
Colons	–	–	16	–
Cordiers	5	–	–	–
Cordonniers	14	–	1	–
Couteliers	1	–	–	–
Couvreur	1	–	–	–
Cultivateurs	14	62	5	107
Filetoupier	–	–	–	–
Foulonniers	–	–	–	–
Huilier	1	–	–	–
Instituteurs	3	–	–	–
Jardinier	1	–	–	–
Journaliers	13	43	5	4
Laboureurs	1	124	–	–
Maçons	10	4	1	–
Marchands	11	–	1	–
Maréchaux	5	3	–	3
Mégissiers	2	–	–	–
Ménétrier	1	–	–	–
Menuisiers	14	4	–	–

Meuniers	4	8	–	2
Notaires	2	–	–	–
Officiers de santé	2	–	–	–
Pêcheur	1	–	–	–
Perruquiers	3	2	–	–
Prêtre	8	–	–	1
Propriétaires	28	4	18	–
Rouliers	2	–	–	–
Sabotiers	5	3	–	–
Selliers	2	–	–	–
Sergiers	43	9	2	–
Serruriers	4	1	–	–
Taillandiers	1	3	–	–
Tailleur d'habits	8	5	–	–
Tailleurs de pierre	4	–	–	–
Tanneurs	4	–	–	–
Tisserands	22	–	–	1
Tonneliers	4	–	–	–
Tourneur	1	–	–	–
Tuiliers	–	4	–	1
Vignerons	4	–	–	–
Vitrier	1	–	–	–
Voituriers	16	–	–	–
Divers	7	8	10	–

Total	318	304	60	120
--------------	-----	-----	----	-----

Les de BECHILLON Famille de la Région de Chauvigny

La Légende et l'Histoire

Selon la tradition, lorsque les Grecs prirent Troie, environ 1270 ans avant Jésus-Christ, les vainqueurs retournèrent dans leur pays et les vaincus, en deux groupes, allèrent chercher une nouvelle patrie, l'un sous les ordres d'Enée, fils de Priam ; l'autre sous celui de Francus, fils d'Hector. L'arrivée d'Enée en Italie fut chantée par Virgile dans « l'Enéide » ; celle de Francus en Gaule le fut par Benoît de Saint-More dans son « Roman de Troie » en 1160.

Que devint Francus quand il débarqua en Gaule, au pays des Pictones ? La devise de Saintonge « Xontones a Xanto nomina sancta tenent » - les Xantones tirent leur nom sacré du Xanthe, le fleuve de Troie – pourrait démontrer le passage des Troyens dans cette région. D'après la légende, Francus aurait épousé la fille de Rhenus, roi des Gaules. Un de ses compagnons, séduit par le charme d'une jeune fille pictonne, l'aurait épousé et ce serait installé sur le bord d'un ruisseau (bec, en langue celte) et, en souvenir de l'ancienne citadelle de Troie, Ilion aurait donné ce nom au lieu où il fit souche. Ainsi s'unit le nom de Bec à celui d'Ilion. Les descendants auraient construit un grand Village dont ils prirent le nom et, pour se défendre, établirent un « castrum » à quelque distance de Bec-Ilion, sur une position stratégique, à Mareuil-sur-Laye. Ce castrum est mentionné dans le « Trésor des Layettes des Chartes » bien des siècles plus tard sous la dénomination « Castrum de Mareuil et de Bechillon ». Des fouilles faites en 1881 sur cet emplacement auraient permis la découverte de poteries antiques à oreillons, d'armes ou fragments en pierre de bronze, remontant à la période entre l'âge de pierre et l'âge du bronze.

L'Histoire. Quoi qu'il en soit, on trouve mention au milieu du XIII^e siècle de Robert Bechillon, chevalier, Seigneur d'Epannes, inhumé dans l'église de sa seigneurie. Il porte l'écu « d'argent à trois fusées de sable en fasce ». Un Jean de Bechillon, né en 1325, est qualifié seigneur d'Epannes et d'Irlaud. Le Fief d'Epannes resta dans la famille jusqu'en 1591 et passa à la Famille de Vivonne par suite du mariage d'une fille unique, Marie de Bechillon, à Bertrand de Vivonne. Mais des générations précédentes plusieurs branches étaient sorties ; on trouve ainsi les branches d'Oriou, d'Irlaud, de la Clisse, de la Girardièrre, d'Aillé, de l'Epinoix et de Pressecc. Seules les dernières nous intéressent pour l'histoire locale.

L'EPINOIX, de Jardres. Vers 1431 ou 1432 est né Guillaume de Bechillon, fils de Pierre et de sa troisième femme, Jeanne de Vivonne, branche d'Irlaud. Un de ses descendants, Samuel de Bechillon, né vers 1570, est Seigneur d'Irlaud, du Vanneau, Allery, l'**Epinoix**, etc... Il épousa le 30 janvier 1605, au Château de Boisragon, Renée d'Elbène, fille de Guillaume d'Elbène, écuyer, Seigneur de l'Epinoix. Ces d'Elbène étaient d'origine florentine venus se fixer en France à la suite des Médicis. Renée est l'arrière-petite-fille de celui qui acheta l'Epinoix. Par lettres patentes de Louis XIII et de la Reine-Mère Marie, le 4 mars 1641, il est nommé Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. En 1615, 16, 17 et 18, il est chargé par lettres de Louis XIII de lever et fournir pour les services du Roi une Compagnie de cent hommes de guerre à pied et de la commander sous les ordres du Duc d'Epéron, Colonel général de l'infanterie. Il en est de même en 1620, sous les ordres du Sieur de Touville.

Lorsqu'il mourut, le 12 décembre 1629, il était Capitaine d'une Compagnie de cent hommes à pied entretenue pour le service de sa Majesté dans la ville de l'île de Brouage.

Il eut neuf enfants. Le septième devint le chef de la branche de l'Epinoix.

Son petit-fils, Charles François, épousa le 23 août 1702 Marie-Anne de Chasteigner, fille du feu Roch de Chasteigner, Comte de Saint-Georges, seigneur de Touffou.

- Louis de BECHILLON, né en 1617, baptisé à Vallans le 20 novembre 1617, est chevalier, seigneur de l'Épinoux. Il épousa le 11 février 1662 Marie Buignon, fille de Jacques Buignon, écuyer, seigneur de Bellefois, Conseiller au Présidial de Poitiers. Il eut cinq enfants. Le second Georges, fonda la branche d'Aillé (St-Georges-les-Baillargeaux). Le troisième Jacques, fonda la branche de Pressec. La quatrième, Marie, épousa Gui Mayaud, écuyer, Sgr du Charault. Il mourut en 1680, laissant l'Épinoux à son fils aîné.

- Charles de BECHILLON, né vers 1663, chevalier de Saint-Louis, épousa le 4 août 1701 Marie-Gabrielle Clabat de la Galonière et suit la carrière des armes. Il meurt le 10 février 1731 et est inhumé dans l'église de Jardres. Il eut deux enfants.

- Charles-Augustin de BECHILLON, est né en 1702. Il épousa en 1730 Marie-Elisabeth Garnier de Villedon, qui mourut le 8 novembre 1748 et fut inhumée dans l'église de Jardres, devant l'autel de la Vierge. Charles Augustin suivit la carrière des armes et mourut en 1768, laissant un fils.

- Charles de BECHILLON, seigneur de l'Épinoux et de la Livraie, Marquis de Bechillon par suite de l'extinction de la branche d'Irlaud. Baptisé le 6 juillet 1740. Capitaine au régiment du Roi-Infanterie, il se maria deux fois et mourut sans postérité. Il était conservateur des Chasses en Poitou, faisant partie de la Maison du Comte d'Artois. Sa date de décès est inconnue. Il fut convoqué en 1789 aux États-Généraux. Il n'émigra pas, car il était aveugle par suite d'un accident de chasse.

Branche de PRESSEC

- Jacques de BECHILLON, fils de Louis de l'Épinoux, né vers 1667, fut Seigneur de Saint-Georges, puis de Pressec. Il fit carrière des armes et admis à la retraite le 11 mai 1710 par mauvaise santé et blessure avec pension de 400 livres. Le 2 juillet 1711, il épousa Elisabeth Cytois, fille de Mathieu, écuyer, seigneur de Sèvres. C'est le 25 mai 1702, par le partage des biens de son père, qu'il eut la maison noble, terre et seigneurie de Pressec. Il mourut en juillet 1739. De son mariage il eut trois enfants dont le second, Gabrielle-Elisabeth, baptisée le 5 juillet 1712, épousa le 15 septembre 1733 Antoine-Honoré Fumé, seigneur du Charrault de Boussecc.

- Jacques-Charles-Louis de BECHILLON, seigneur de Pressec, baptisé en l'église de Jardres le 19 juillet 1720 était au service du Roi quand il perdit son père en 1739. Il épousa le 28 août 1746 Claude-Sylvine-Rosalie du Ry, fille de Sylvain, écuyer, Sgr du Charrault de Fleix. Il mourut le 28 mai 1755. Sa veuve lui survécut jusqu'en 1793. Il eut cinq enfants. Le second, Jean-Jacques, connu sous le nom de Chevalier de Bechillon, né le 13 décembre 1750, entra dans le corps des volontaires de la Marine à seize ans. Il parvint au grade de Capitaine étant à Saint-Domingue. Rappelé en France en 1792 et versé au 110^e Régiment de Grenadiers, il fut destitué en 1793 par un Arrêté de la Commune Générale pour cause de noblesse. Il retourna à Saint-Domingue. En 1796 en qualité de Capitaine attaché à l'État-Major du Général de Hedouville. Fait prisonnier par les Anglais en 1803, il fut emmené à la Jamaïque. Rentré en France en 1804, il fut mis à la retraite en 1810 à l'âge de 60 ans. À Saint-Domingue, il avait épousé une veuve dont il n'eut pas d'enfant. Nommé Chevalier de Saint-Louis en 1815, il mourut le 9 février 1822. Une fille de Jacques-Charles, Rose-Catherine, née à Pressec en 1751, fut religieuse hospitalière à Chauvigny, où elle mourut en 1773.

- Charles-Sylvain de BECHILLON, chevalier, Sgr de Pressec, est né à Pressec le 21 septembre 1747. Entré dans la carrière des armes à dix-sept ans, Aide Major au Régiment de Picardie-Infanterie en 1777, il démissionne la même année. Il épousa, le 14 juin 1779, Marie-Hélène Venault, fille de Charles, Seigneur de Bourleuf, Conseiller au Présidial de Poitiers. Il assiste en 1789 à l'assemblée de la Noblesse du Poitou et émigre en septembre 1791, laissant deux enfants en bas âges. Dans l'émigration, il fait campagne dans la 1^{ère} Compagnie de la Noblesse de Poitou, fait partie de l'expédition de Quiberon.

Condamné à mort le 10 Thermidor an III, il fut exécuté dans les vingt-quatre heures à l'âge de 47 ans. Sa veuve mourut le 7 septembre 1835 à l'âge de 80 ans. Il avait eu deux enfants, Charles-Sylvain et Jacques.

- Charles-Sylvain de BECHILLON est né à Poitiers le 10 avril 1780 et est mort à Belleroute (Béruges) le 23 avril 1831. Il devint Marquis de Bechillon par extinction de la branche d'Aillé en 1823. Il épousa Louise-Pauline Venault le 12 juillet 1803 et eut sept enfants.

- Jacques de BECHILLON, frère de Sylvain, ci-dessus, est né à Pressec le 10 septembre 1784. Il est dit Chevalier de Bechillon. Il épousa le 3 septembre 1808, Clotilde de Mangin de Joumé, fille de Joseph de Mangin et de son épouse, Thérèse Delauzon. Il mourut à Chauvigny le 26 juillet 1868. De son mariage, il eut trois enfants : Clotilde, Philippe et Henri.

Avec eux nous restons dans la région de Chauvigny. En effet :

- Philippe de BECHILLON est né à Chauvigny le 20 janvier 1813. Il épousa en 1839 Henriette de Mangin et est mort à Chauvigny LE 18 JUIN 1894 ;

- Henri de BECHILLON, né le 26 décembre 1815 au Charraud de Bousseç, épousa Fanny Richard de la Tour et mourut sans postérité au Charraud le 10 août 1894.

- Clotilde de BECHILLON, née le 2 juin 1811 à Chauvigny, épousa le 15 mars 1830 Victor Thévenard. Elle est morte à Charroux le 30 janvier 1880, mais son fils, Amand Thévenard, est né à Chauvigny le 14 septembre 1831, y est mort le 11 septembre 1912, ayant eu de son épouse Céline Marcouf de Loute de Montmagner, trois enfants dont une fille, Marie Thévenard, épousa Joseph Cazalis.

Nous trouverons cette dernière famille jusqu'à ces dernières années au Charraud de Bousseç.

S. CAMUS.

ENCORE LA BATAILLE DE 507

Dans les fascicules n° 11 et 12 du « Pays Chauvinois », Pierre Sailhan et Pierre Morisset ont successivement évoqué l'épineux problème de la localisation de la bataille de 507, qui a autrefois suscité de longues discussions. Pierre Sailhan a rappelé que Pol Jouteau a opté pour Chauvigny. Pierre Morisset a reproduit un extrait de Louis Leroy, dit Regius, qui semble étayer la thèse de Pol Jouteau, et a suggéré d'étudier la tradition locale. Pour ma part, dans une communication au Congrès d'Angoulême des Société Savantes du Centre Ouest, j'avais réfuté la thèse de Vouillé pour des raisons philologiques¹. Les articles de Pierre Sailhan et de Pierre Morisset m'ont incité à essayer de situer Chauvigny dans la série des localisations du combat, à rechercher les sources de Pol Jouteau et les éléments d'une éventuelle tradition populaire à Chauvigny.

HISTORIQUE DES LOCALISATIONS

On sait que **Grégoire de Tours** (538 ou 539-594) est le premier à avoir relaté la bataille et à l'avoir localisée au « **campus Vocladensis** », à dix milles de Poitiers. Il n'était pas contemporain des événements et son récit de la campagne de Clovis est émaillé de faits légendaires. Après lui, les chroniqueurs du Moyen âge se sont contentés de reprendre ses termes, d'ailleurs souvent altérés dans les copies successives. À partir du VIII^e siècle, ils ont ajouté que la rencontre décisive a eu lieu sur la Clain. Il est probable qu'ils ignoraient l'emplacement du « Campus Vocladensis » et qu'ils ne s'en sont même pas souciés. Comme ils écrivaient en latin, ils n'étaient pas obligés d'interpréter l'adjectif Vocladensis. Les premiers qui ont écrit en « langue vulgaire » c'est-à-dire dans la langue de leurs contemporains ont dû proposer à leurs lecteurs un nom reconnaissable. Le problème de l'identification du « campus Vocladensis » s'imposait à eux. À ma connaissance, le plus ancien est l'auteur inconnu de « Tote l'histoire de France », qui écrivait au début du XIII^e siècle. C'était peut-être un Saintongeais, en tout cas quelqu'un qui connaissait bien la Saintonge. Il n'a pas résolu le problème, puisqu'il parle d'un « **champ Vogladinense, sur le fleuve du Clain** »². Quand on ne peut traduire, on est bien obligé de conserver le mot latin, même déformé. La difficulté était encore insurmontable pour **Nicole Gilles**, à la fin du XV^e siècle. Ce dernier ne procède pas autrement que l'auteur de « Tote l'histoire de France » quand il écrit que le combat a eu lieu « en un **champ** nommé **Nagladiense** ou **Vogladence**, près de la rivière du Clain. »³.

Au XVI^e siècle, on franchit allègrement l'obstacle en oubliant purement et simplement le « campus Vocladensis ». Les auteurs régionaux placent la bataille à **Civaux**. C'est le cas de **Jean Bouchet**, qui ne consacre pas moins de deux pages au sujet dans ses « Annales d'Aquitaine », dont la première édition sortit en 1524 des presses d'Enguilbert de Marnef et Jacques Bouchet, à Poitiers. C'est aussi le cas de l'auteur des « Mémoires et Recherches de France et de la Gaule Aquitanique », qui parurent en 1581⁴. Jean Bouchet, il est vrai, voit le combat se terminer aux Eglises. Mais ce sont des auteurs étrangers : le Normand **Louis Leroy**, dit **Regius** (vers 1510-1577) et le bordelais **Du Haillan** (1535-1610), qui parlent de **Chauvigny** en s'exprimant d'ailleurs en des termes à peu près identiques : « A cinq lieues de Poitiers, sur le chemin de Saint Hilaire, en un lieu près Chauvigné » (Leroy) – « A cinq lieues de Poitiers, sur le chemin de Saint Hilaire, à une lieue de Chauvigny » (Du Haillan)⁵. Le XVI^e siècle apparaît ainsi comme l'âge d'or pour la vallée de la Vienne. En 1725 encore **Jean Gervais**, né à Angoulême, maintenait Civaux

¹ Communication publiée dans les « Mémoires de la Sté Archéo. De la Charente », 1971, pp. 487-491.

² « Tote l'histoire de France » (Edition Bourdillon, 1897, pp. 15-16).

³ D'après A.-F. LIÈVRE : « Du lieu où Clovis défit Alaric en 507 » - Bulletin de la Soc. Académique d'Agriculture de Poitiers (n° 181, juillet 1873, p. 10 du tiré à part).

⁴ Livre dont l'auteur est mal identifié, mais certainement écrit par un Poitevin.

⁵ D'après THIBAudeau : « Histoire du Poitou » (tome I, Niort, 1839, p. 90).

dans un mémoire sur l'Angoumois⁶ et, en 1757, **Vigier de la Pile**, suivant probablement Gervais parlait de « Civaux près de Chauvigny en Poitou »⁷. Mais ils apparaissaient comme des retardataires.

En effet, dès le XVII^e siècle, c'est **Vouillé** qui a la cote. Il est vrai que les localisations sont encore imprécises. **Mezeray** (1610-1683) se contente de nommer « la campagne de Vouillé » à dix lieues de Poitiers, près du Clain. Il doit savoir que Vouillé n'est pas sur le Clain, mais ne mentionne pas l'Auzances. **De Coremoy** (1620-1684) situe même la « plaine de Vouillé » entre la Vienne et le Clain. Cependant, un grand progrès a été accompli. La recherche entrevoit désormais l'aspect philologique du problème : les historiens tentent de rapprocher un nom de lieu connu du **Vocladensis** de Grégoire de Tours et **Vocladum-Vocladem** des « Vies de St Maixent ». La graphie **Vouglé**, adoptée par **A. de Valois** et **Dom Ruinart**, le montre bien. Vouillé ne fait d'ailleurs pas cavalier seul, car, dès 1627, sur une carte de **N. Samson**, le champ de bataille est signalé au nord de **Vivonne**, sur les deux rives du Clain.

Le XVIII^e siècle va plus loin dans l'analyse toponymique. Un Jésuite, le **Père Routh** publie en 1738, à Poitiers, des « Observations sur le campus Vocladensis », qui montrent, qu'il a exhumé la forme ancienne **Volliacum**, du nom de Vouillé, assez différente du Vocladum-Vocladem des « Vies de Saint Maixent » pour qu'il oriente ses investigations vers la plaine de **Jaunay-Clan-Bonnivet**. L'année suivante, l'abbé **Lebeuf** rejoint Samson près de Vivonne, sur les bords du Clain. Désormais, les positions stratégiques sont prêtes pour l'interminable combat de plumes du XIX^e siècle. Ceux pour qui l'analogie des noms est primordiale sont solidement campés autour de Vouillé. Ceux qui mettent le Clain en avant s'installent au nord ou au sud de Poitiers, à une dizaine de lieues de la ville. Les Sudistes semblent devoir l'emporter quand, en 1836, **Mesnard** fait siennes, les observations de **Beauregard** et fixe son choix sur **Voulon**, qui présente quelque vague analogie avec Vocladum. Alors, pendant un demi-siècle, Voulon est au premier plan avec **Saint-Hyppolite** (1844), **La Fontenelle de Vaudoré** (1846), **Auber** (1885) et même **Henri Martin**, qui l'adopte dans son « Histoire de France » (1860). Mais, dès 1873 l'abbé **Pourtault** est revenu à **Vouillé**, en faveur duquel se prononcent **Alfred Richard**, **Longnon** et **Kurth**. Dans le dernier quart du XIX^e siècle, **Lièvre** tente désespérément de faire triompher le Nord, optant successivement pour **Moussais** (1873) et **Saint-Cyr** (1898). C'est un échec. Les dieux de la guerre ont choisi **Vouillé**, qui s'installe solidement dans les ouvrages de synthèse et les manuels.

Le XX^e siècle est relativement paisible, avec le recul de l'engouement, pour la philologie et l'orientation de la curiosité des érudits vers d'autres domaines que l'histoire événementielle. La thèse de **Pol Jouteau**, publiée en 1933, ne semble pas avoir eu d'écho et celle de **J. Descroix**, revenant à **Clan**, n'a pas déchaîné les passions. Les progrès de l'archéologie ont permis de mieux dater les sites et, en 1966, **M. Eygun** a pu affirmer que des sépultures mises au jour dans la région de Vouillé étaient très postérieures à la bataille.

LES SOURCES DE POL JOUTEAU

Ainsi, Pol Jouteau, en reprenant à son compte une localisation du XVI^e siècle, apparaît-il comme un isolé à son époque. Cependant, il n'a pas écarté le problème du nom, au contraire de ses lointains prédécesseurs, car il estime qu'une partie de l'armée d'Alaric a fui vers Pouillé, et non Vouillé. Il a aussi fait un large usage des interprétations toponymiques et de l'archéologie, à l'exemple des érudits du XIX^e siècle.

Car Pol Jouteau n'a pas inventé son récit de toutes pièces. Il s'est informé. Bien sûr, il est très discret sur ses sources et nous laisse généralement le soin de les rechercher. Il en est quand même une

⁶ « Documents historiques sur l'Angoumois » (Tome I, 2^e partie, 1864, p. 343).

⁷ « Histoire de l'Angoumois » (Édition Michon, 1846, p. IX).

qu'on peut soupçonner au passage quand il écrit : « Il (Clovis) y traversa la Vienne avec toute son armée composée de plus de 60.000 combattants, dit **Bouchet** dans **Les Annales d'Aquitaine**. » Bouchet paraît bien être, en effet, sa principale source. Chez l'un et chez l'autre, Clovis « présente la bataille » à Alaric à Civaux et cette bataille se déroule entre Civaux et les Eglises, Pol Jouteau insistant évidemment sur les Eglises. L'un et l'autre pensent qu'Alaric, en quittant Poitiers, s'est dirigé vers l'Auvergne, parce que Grégoire de Tours a signalé la présence de contingents arvernes dans son armée. « Le Roy Alarich... s'en alla vers Cubord, pour se retirer en Auvergne », écrit Bouchet. « Clovis... se dirigea vers le sud par Bonneuil-Matours, Chauvigny, Cubord, afin de lui (Alaric) barrer la route de l'Auvergne », dit Pol Jouteau. Les deux auteurs utilisent également le « gué de la Biche », Bouchet avec une certaine complaisance d'ailleurs, car ses Francs traversent deux fois la Vienne à gué dans la même région, par contingents distincts il est vrai.

Outre les « Annales d'Aquitaine », Pol Jouteau a probablement lu « **L'Enigme de Civaux** », de Maximin Deloche, ouvrage publié en 1924, neuf ans avant « Chauvigny les Chauvinois ». Dans ce livre on trouve les « camps » de **Bonneuil, la Duguerie et Cornouin**, considérés par Deloche comme datant de l'intervention de **Caninius et Fabius** contre **Dumnacus**, en 51 avant J.-C., une seconde en 507. Il reprend également les idées de Deloche sur le rôle de Civaux dans la cité des Pictons et la navigation sur la Vienne. Cependant, il s'écarte de Deloche en acceptant comme authentique la fameuse déclaration de Clovis ; « Ci vaut tant qu'ailleurs ! », que l'auteur de « l'Enigme de Civaux » ne cite qu'ironiquement.

Pol Jouteau se réfère aussi à la « **Chronique de Chauvigny** », notamment pour signaler qu'après la bataille la Vichoune aurait cessé de couler à partir de l'endroit où les cadavres amoncelés auraient arrêté son cours. Cette indication ne figure pas dans la « Notice historique » de Charles Tranchant. Pol Jouteau aurait-il eu communication de manuscrit de Narcisse Piorry ?

Il faut signaler, comme caractéristique de la méthode d'investigation de Pol Jouteau, les nombreuses interprétations de noms de lieux. Bien sûr, le **Gué de la Biche** et la **Font Chrétien** figurent en bonne place dans son récit. Mais il n'oublie pas de mentionner les « **rocher de Clovis** » et le « **siège du roi** ». Quand il suit les combattants à Chauvigny, il accumule les noms ; **Gué des Goths, Vallée des Goths, Champ des Auvergnats, le Boglodio, la Bouclière, l'île d'Arice**. Il semble bien, d'ailleurs, qu'il ait créé lui-même le nom de **Boglodio**, appliqué à la Vichoune, à partir du nom **Boglodoreta** – déformation évidente de *Vogadensis* – qu'il a retrouvé chez un obscur chroniqueur ibérique.

LA TRADITION POPULAIRE

Le point le plus délicat est la recherche de la tradition dans la vallée de la Vienne. On ne trouve rien dans « Tote l'histoire de France », au commencement du XIII^e siècle. Si l'auteur avait connu quelque brève de légende, il n'aurait pas manqué d'en faire état, car c'est un amateur de légendes épiques. Il est vrai que, s'il connaît bien la Saintonge, il semble peu familier du Poitou. Ensuite, au milieu du XIII^e siècle, on rencontre une bataille à **Civaux**, entre Girart de Roussillon et Charles Martel, dans la version d'Oxford de la chanson de geste « Girart de Roussillon ». Le remanieur de la chanson à qui l'on doit cette version a-t-il recueilli sur place une légende locale en relation avec la geste carolingienne, très en faveur à l'époque ? Il a pu aussi placer un combat épique à Civaux tout simplement parce qu'il connaissait l'existence du cimetière, dont l'importance a depuis longtemps frappé les observateurs et fait divaguer les imaginations. En état de cause, si légende il y a avait, ce n'était pas, semble-il, une légende de Clovis.

Rédet a relevé le nom de « Font Chrétienne », pour la Font-Chrétien, dans un document de 1404⁸. Actuellement, ce nom est lié à la légende qui nous intéresse. L'était-il au début du XV^e siècle ? C'est seulement au siècle suivant qu'on trouve trace certaine d'une légende de Clovis dans la région de Civaux.

⁸ « Dictionnaire Topographique de la Vienne » (article Font-Chrétien).

En 1524, Bouchet mentionne « le Pas de la Biche »⁹, nom qui se rattache au miracle de la biche signalé par Grégoire de Tours. Vers la fin du siècle, un voyageur Allemand nommé Zinzerling rapporte qu'il a entendu dire à Civaux que le cimetière était dû à une pluie de tombes, venues du ciel pour ensevelir les soldats morts pour la foi¹⁰.

Une légende analogue a-t-elle existé à Chauvigny ? D'après la partie de la « Chronique de Chauvigny » attribuée à Martial Hubert, on aurait écrit à Chauvigny, en 1115, que Clovis a « achevé » la défaite des Wisigoths dans la « vallée des Saules », qui se serait appelée, dès lors, du nom des vaincus « la vallée des Goths ». or, cette partie de la « chronique » est un faux de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Faute de connaître les sources de Leroy et Haillan, on ne peut rien tirer de leur témoignage. Par contre, le témoignage de Jean Bouchet est celui d'un indigène.

Né à Poitiers en 1476, il devait bien connaître Chauvigny, où il avait pris femme. Son épouse, Françoise Bonniot, était parente de Jacques et Jean Bonniot, avec lesquels elle fondait un anniversaire en l'église de Saint-Pierre de Chauvigny, le 1^{er} octobre 1539¹¹. Cet anniversaire était probablement celui de François Bonniot, chantre du chapitre depuis 1520 au moins, qu'une ordonnance de ce chapitre du 12 décembre 1539 présente comme décédé¹². Jean Bouchet était procureur du chapitre de Chauvigny depuis 1507 au moins¹³. En 1553, il possédait une rente sur une maison « tenant d'une part à la maison où pend part enseigne l'Escu de France »¹⁴.

Bouchet a-t-il recueilli à Chauvigny une légende de Clovis ? Ce n'est pas évident. Il ne nomme par la Vallée des Goths alors qu'il mentionne la Pas de la Biche. C'est seulement la fin des combats qu'il situe aux Eglises : « Et dura la tueri, tant des François que des Visigots et Auvergnacs, depuis ledict lieu de Civaux jusques à la paroisse des Eglises, près de Chauvigny, tant deça que delà la rivière de Vienne ; et encores on y voit de grans tombeaux et sépultures de pierre par les chemins, en grand nombre et quantité, et mesmement audict lieu de Civaux où de présent cimetière. Et diroit-on que lesdictz tombeaux y ont esté miraculeusement mis. » On voit la source de son inspiration ; c'est bien l'interprétation populaire des grands cimetières, champs de repos des victimes de grandes batailles. Cette interprétation était probablement celle des habitants de Civaux. L'idée du miracle, exprimée par Bouchet, se retrouve chez Zinzerling. Mais Civaux n'est pas Chauvigny. En somme, c'est le faussaire de la pseudo chronique de Martial Hubert qui nous permet de dater une tradition à Chauvigny ; le nom de « Vallée des Goths » existait dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Y avait-il encore une légende au temps de Pol Jouteau ? Celui-ci attribue trois indications à la tradition : le lieu où Alaric aurait été tué (la croix de Vichoune), celui où Clovis faillit être tué (la Bouclière), celui où Alaric aurait été enterré (l'île d'Arice, dans la Vienne). Si la tradition il y a eu, celle-ci ne semble pas de caractère populaire. Pour la Bouclière, il s'agit d'une interprétation de nom de lieu qui suppose la connaissance d'un détail précis du récit de Grégoire de Tours : « Grâce à son bouclier, ainsi qu'à son cheval rapide, Clovis échappa à la mort. » Quant à l'inhumation d'Alaric dans une île de la Vienne, c'est une réminiscence d'un fait historique qui ne devait guère être familier aux braves gens : Alaric I^{er}, ancêtre d'Alaric II, avait été enterré au milieu d'un fleuve. Il est probablement trop tard maintenant pour enquêter sur une éventuelle légende de Clovis à Chauvigny. On risque de retrouver des renseignements puisés dans le livre de Pol Jouteau.

J. DUGUET.

⁹ Folio 35 (verso) de l'édition de 1557.

¹⁰ M. DELOCHE : « L'énigme de Civaux » (p. 7).

¹¹ Archives Départ. Vienne ; Chapitre de Saint-Pierre ; liasse 18 (d'après l'inventaire man.).

¹² Idem, même liasse, d'après le même inventaire.

¹³ Note du même inventaire ; liasse 18 (années 1553 et 1554).

¹⁴ Archives Départ. Vienne, G8, registre 189, folio 5 (verso).

PRÉINVENTAIRE DU CANTON DE CHAUVIGNY

Commune de Valdivienne ANCIENNE COMMUNE DE MORTHEMER

1. ÉGLISE NOTRE-DAME DE MORTHEMER

Église en croix latine, dont le transept est peu développé. Le clocher carré est sur la croisée du transept.

Le chœur est voûté en cul-de-four avec un arc-doubleau ; il possède trois fenêtres en plein cintre.

La croisée et la nef sont couvertes de voûtes angevines. Les colonnes engagées qui soutiennent les doubleaux sont toutes interrompues à une hauteur de 2,50 m environ et terminées par des culots à sculptures variées : palmes, têtes, dont celle de Renée Sanglier, épouse Taveau (XV^e).

La crypte située sous le chœur, comprend une nef et deux collatéraux.

Plusieurs pierres tombales sont dans l'église, dont un gisant sous un enfeu.

La crypte et tout le gros œuvre de l'église sont romans. Les voûtes et le clocher de la fin de l'époque romane (fin XII^e ou début XIII^e siècle).

Selon Rédet (Dictionnaire topographique du département de la Vienne), avant la Révolution, l'Église Notre-Dame de Morthemer était une collégiale, siège d'un archiprêtré dépendant de l'archidiaconé de Poitiers. Elle est citée en 1110.

2. SARCOPHAGE SITUÉ CONTRE LE FLANC NORD DE L'ÉGLISE.

En pierre de taille calcaire, ce sarcophage, de forme trapézoïdale, est long de 1,95 m et large de 0,65 m.

La cavité intérieure comprend :

- Une partie ronde pour la tête,
- Une partie trapézoïdale pour le corps,
- Une partie rectangulaire étroite pour les pieds.

Le couvercle manque.

3. BÉNITIÈRE, DANS LA SACRISTIE DE L'ÉGLISE.

Il est en pierre de taille calcaire.

Une colonne décorée de spirales gravées supporte un chapiteau peu évasé, dont l'intérieur est creusé pour recevoir l'eau bénite. Le fond de la cuve, percé d'un trou, débouche dans une rainure verticale pratiquée sur toute la hauteur de la colonne.

Sur la corbeille du chapiteau est gravé un personnage tenant une rame en forme de pelle sur un bateau relevé aux deux bouts.

Le style de cette œuvre accuse le XII^e siècle.

4. CHÂTEAU DE MORTHEMER

Dans son état actuel, le château conserve plus grand chose du château ancien. Une restauration radicale, entreprise en 1876 par le baron de Soubeyran, l'a malencontreusement remanié. Une photographie prise avant ces travaux permet d'en juger.

Avant la restauration, le donjon était une tour carrée, couverte d'une toiture à quatre pentes, avec une tourelle d'escalier rectangulaire et probablement des tourelles d'angles. Le logis, qui le reliait à l'église, devait dater du XVII^e siècle. Il y avait de grandes fenêtres à petits carreaux et il était couronné par une balustrade de style Louis XIII.

Au cours de la restauration, on a cantonné le donjon de trois tourelles rondes et d'une tour ronde pour l'escalier ; on l'a surélevée, couvert d'une terrasse et pourvu d'un crénelage sur mâchicoulis ; enfin, on y a ouvert des fenêtres à meneaux ; et on a remplacé la balustrade supérieure par un crénelage sur faux mâchicoulis.

C'est un exemple fâcheux de la façon dont on concevait la restauration des châteaux dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Cité en 1077 (Abbaye de Nouaillé), le château était le siège d'une châtellenie ; « Castellania Mortemari » (1097-1100 – Cart. de St Cyprien), qualifiée baronnie dès 1428. Avant le XV^e siècle, elle relevait de la baronnie de Chauvigny, ensuite de la Tour Maubergeon. Elle avait vingt-huit fiefs dans sa mouvance et faisait partie de la Sénéchaussée et de l'élection de Poitiers. (Rédet, op. cit.).

5. MAISON ANCIENNE dans le quartier rive gauche (Delavault).

Cette maison comprend deux parties :

- Du côté ouest, une construction moderne avec un escalier extérieur en pierre à deux volées ;
- Du cotés est, une partie ancienne, à rez-de-chaussée, comportant un passage public et deux étages.

Entre les deux, sur la face sud, un gros contrefort plein, de forme hémicylindrique, se termine en fuseau.

La façade sud de la partie est garde :

- Au premier étage, une fenêtre moulurée qui a perdu son meneau ;
- Au deuxième, une fenêtre refaite mais qui conserve un appui saillant à double boudin, ancien.

Le contrefort cylindrique est peut-être un vestige des murailles de la ville, encore mentionné dans un texte de 1771 (Rédet).

6. MAISON ANCIENNE, rue Chandos, quartier rive gauche (Clément).

Maison à rez-de-chaussée et étage, dont la façade sud conserve deux fenêtres jumelées entourées de moulures arrondies aux angles.

Sur la façade en retour, côté ouest, une très jolie fenêtre à appui saillant est ornée d'un cavet et d'une accolade contenant une petite moulure trilobée.

Ces ouvertures doivent dater ; la deuxième du XV^e siècle, l'autre du XVI^e .

7. MAISON ANCIENNE, quartier rive gauche (Tornay).

Bien que très modernisée, cette maison conserve sur sa façade est trois ouvertures anciennes superposées :

- Au rez-de-chaussée, une porte à accolade ;
- Au premier, une fenêtre à accolade avec appui saillant torique ;
- Au deuxième, une fenêtre encadrée d'un cavet avec appui saillant.

Le style des ouvertures est celui du XV^e siècle.

8. MAISON ANCIENNE, rue Chandos, quartier rive gauche (Toureau).

Maison modernisée, dont le pignon sur rue conserve :

- Au rez-de-chaussée, une porte à piédroits ornés de cavets ;
- Au premier, une porte-fenêtre encadrée d'un cavet ;
- Au grenier, une petite fenêtre à accolade.

Ces ouvertures doivent remonter au XV^e siècle.

9. MAISON ANCIENNE, La Cousue Montarnu (Latu).

Construction rectangulaire à rez-de-chaussée, étage et combles ; toiture à quatre pentes couverte en tulle canal.

Sur la façade Nord :

Belle porte d'entrée Renaissance.

Les jambages sont décorés de pilastres à chapiteaux à volutes ornés de têtes. Sur les pilastres, bas-reliefs figurant : à gauche une tête d'homme, à droite une de femme.

À la clef, un masque entouré de feuillages.

À la clef de l'imposte, tête d'ange, entourée de deux ailes.

Sur la façade Sud:

Les portes et fenêtres sont décorées de moulures ; l'une est surmontée de deux accolades ; une lucarne de grenier est encadrée d'un cavet et a un appui saillant.

Sur la façade Est :

Deux petites ouvertures sont chanfreinées.

La fenêtre du premier étage est encadrée d'un cavet avec une accolade.

La construction doit remonter au XV^e siècle, mais la très belle porte nord est du XVI^e siècle.

« MONTARNU » serait une corruption locale de Montierneuf, nom d'un prieuré dépendant de Saint-Cyprien de Poitiers, et cité, en 1090 (Cart. de Saint-Cyprien, mentionné par Rédet). La chapelle était sous le vocable de saint Christophe.

10. PORTES ET FENÊTRES ANCIENNES à l'ancienne école libre, rue Chandos (rive droite).

Deux bâtiments encadrent une cour, au nord et au sud.

La porte d'entrée de la cour, surmontée d'un fronton triangulaire mouluré, est encadrée de moulures et d'un gros tore. Elle doit remonter au XVII^e siècle.

Le bâtiment situé au nord conserve, du côté nord, une ancienne fenêtre à croisée dont la moitié de gauche et le haut de celle de droite ont été murés. Il reste visible l'appui mouluré et une partie d'un piédroit, du meneau et de la traverse moulurée.

Le pignon est du bâtiment, situé au sud, conserve une petite fenêtre chanfreinée surmontée d'une accolade, sous laquelle se trouve un petit écu cassé.

Ces vestiges sont du XV^e ou du XVI^e siècle.

11. MAISON ANCIENNE, rue Chandos (rive droite) (Neveu).

Maison à rez-de-chaussée, deux étages et grenier, à toiture à deux pentes, pignon sur la rue.

La façade sur rue comporte :

- Au rez-de-chaussée, à côté d'une fenêtre et d'une porte moderne, une ancienne porte murée dont le linteau est décoré de trois motifs en bas-relief :

- À droite, un entrelacs formant un carré ;
- Au centre, une étoile à cinq branches (martelée) ;
- À gauche, un entrelacs formant un cercle (très abîmé).

- Au premier étage, une très belle fenêtre dont le linteau, à double accolade sous une grande accolade, est orné d'un écu plein, surmonté de croisillons, d'une croix de Saint-André et d'un fleuron à quatre branches. Le meneau a été supprimé.

- Au deuxième étage, une fenêtre moulurée à double accolade et appui saillant a aussi perdu son meneau.

- Au troisième étage, une lucarne est encadrée d'un cavet.

Cette magnifique façade, qui remonte probablement à la fin du XV^e siècle, est bien entretenue, mais est gâchée par un crépis tyrolien teinté.

12. MAISON ANCIENNE, rue Chandos, rive droite (Jarry).

Construction rectangulaire à rez-de-chaussée et deux étages, toiture à deux pentes en tuiles canal.

Le pignon nord, sur rue, conserve :

- Au rez-de-chaussée, une devanture de boutique avec appui torique et linteau en bois ;
- Au premier étage, une belle fenêtre à appui saillant, croisée complète, caver tout autour et une petite ouverture dont le linteau a son parement incliné vers l'intérieur ;
- Au deuxième étage, deux fenêtres à appui saillant, une à cavet, l'autre à chanfrein ;

Sur la cour, à l'est : vestiges d'un escalier tournant et de fenêtre anciennes.

Sur la façade ouest : deux fenêtres à appui saillant, dont une à traverse.

À l'intérieur, au premier étage, une belle cheminée gothique.

Cette intéressante maison, du XV^e siècle, est connue sous le nom de « château Richefort ».

13. MAISON ANCIENNE, rue Chandos, rive droite (Gendron).

Construction rectangulaire à rez-de-chaussée et deux étages ; couverte à deux pentes en tuiles canal.

La façade sur rue (nord) conserve :

- Au rez-de-chaussée, une porte à accolade, partiellement murée, surmontée d'un imposte carré à chanfrein ;
- Au premier étage, une belle fenêtre à appui saillant et à encadrement mouluré qui a perdu son meneau. Un écu à trois meubles indéchiffrables orne le linteau ;

À droite de la fenêtre, une petite ouverture à chanfrein.

Dans le passage, sous l'ancienne porte, s'ouvre une porte à accolade.

Datant du XV^e siècle ou du début du XVI^e, cette maison est intéressante, malgré les transformations qui l'ont dépréciée.

14. ANCIENNE AUMONERIE, route de Civaux (Bertrand).

Ce bâtiment rectangulaire, couvert à deux pentes en tuiles canal, conserve de nombreuses ouvertures anciennes ;

- Sur le pignon sud, une fenêtre moulurée à quatre petites ouvertures à cavet ou à chanfrein ;
- Sur la façade set (sur cour), une fenêtre du premier étage à accolade avec un petit écu ;
- Sur la façade nord, une fenêtre moulurée et deux petites ouvertures chanfreinées.

Des trous de boulins de pigeonniers sont alignés sous la toiture, du côté est.

Cette construction de XV^e siècle s'identifie probablement avec la « Maladrerie » dont le dictionnaire de Rédet mentionne l'existence à Morthemmer et qui était placée sous le vocable de saint Nicolas. Ses revenus furent unis à l'hôpital de Chauvigny en 1965.

15. TOUR DE COGNAC.

Cette tour carrée, en maçonnerie de moellons et de pierre de taille de moyen appareil, ne possédait pas de contrefort. Elle mesure environ 6 m de côté intérieurement. Sa face nord est presque entièrement détruite.

Elle possédait au moins un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages ; mais comme elle a été découronnée, elle a pu être plus haute.

L'entrée, sur la face sud, est en plein cintre.

Sur la face est se trouvent des vestiges de fenêtres très embrasées à l'intérieur, un peu évasées à l'extérieur et dont l'ouverture devait être très étroite.

Dans la face nord existent deux archères (une au sous-sol, l'autre au rez-de-chaussée).

Cette tour pourrait remonter au XI^e siècle.

Guy de Cognac est cité dans un texte de 1372 (Rédet).

Cognac était un fief relevant de l'abbaye de Nouaillé.

16. CROIX HOSANNIÈRE DU CIMETIÈRE

Sur un socle en maçonnerie de pierre de taille, à dessus débordant, qui forme autel, se dresse un fût formé de la juxtaposition de quatre colonnes cylindriques avec chapiteaux à petites volutes. Il porte une croix latine à bas très courts.

Remontant sans doute au XII^e siècle, cette très belle croix mériterait d'être classée.

17. TOMBES MONOLITHES au « Bois des tombes » (Pasquet).

Ce sont trois caveaux trapézoïdaux, creusés dans un banc rocheux calcaire qui affleure le sol.

Il n'y a aucun vestige de couvercles.

Le bois dans lequel elles se trouvent est traversé par des vestiges importants de murs à pierre sèche.

Aucune indication ne permet de dater ces tombes.

P. SAILHAN

PRÉINVENTAIRE DU CANTON DE CHAUVIGNY

Commune de Valdivienne ANCIENNE COMMUNE DE LA CHAPELLE-MORTHEMER

1. ÉGLISE NOTRE-DAME.

Église à nef unique, sans transept.

Le chevet est orné de colonnes engagées dont les chapiteaux sont agrémentés de personnages et d'entrelacs. Les modillons figurent des têtes de personnages, des animaux, etc... Il a trois fenêtres.

Le clocher carré, en pierre de taille, porte une flèche pyramidale en pierre.

Le sanctuaire est voûté en cul-de-four avec un doubleau ; l'arc triomphal est légèrement brisé.

La nef rectangulaire, à charpente apparente, est voûtée en bois.

Il y a trois cloches :

- Une de 1888, dont le parrain est Et. de Beauchamp et la marraine M^{me} de Secondat de Montesquieu ;
- Une de 1888, dont les parrain et marraine sont Edmond et Yvonne de la Braudière ;
- Une de 1696, dont le parrain est Jean Taveau, écuyer, seigneur de Norrmandoux, et la marraine Marie-Anne Buignon, épouse de maître Taveau, écuyer, sire de Vaucour.

Église romane, qui doit dater du XII^e siècle.

Elle a été restaurée en 1880 par M^{me} de Soubeyran.

L'église de la Chapelle-Morthemer est citée dans une charte des environs de 1095 (Ab. de Nouaillé).

Avant 1790, la paroisse faisait partie de l'archiprêtré et de la baronnie de Morthemer, de la sénéchaussée et de l'élection de Poitiers ; le patronage de l'église appartenait au chapitre de Morthemer (Rédet : « Dictionnaire topographique du département de la Vienne »).

2. STATUE DE NOTRE-DAME, dans l'église.

Haute d'environ 1 m, cette statue est en bois peint.

Elle représente une Vierge assise tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux. Elle porte un voile sur sa tête et un ample manteau fleur de lys.

Sur la face arrière, il y a un petit placard. Cette statue doit dater du XVII^e ou du XVIII^e siècle.

3. CRUCIFIX, dans l'église.

Ce petit crucifix de bois peint, haut d'environ 60 cm, comporte une croix dont les bras sont terminés par des fleurons et un socle orné de guirlandes. Le Christ est cloué sur la croix.

La décoration de guirlandes fait penser que cette œuvre date de la deuxième moitié du XVIII^e siècle (Louis XVI).

4. TABERNACLE conservé dans la sacristie de l'église.

En bois sculpté et peint, ce tabernacle est haut d'environ 40 cm. Il est de plan trapézoïdal. De fines colonnettes garnissent les arêtes.

Le panneau central est orné d'un ostensor dans une arcade ; les panneaux latéraux de pyramides en relief, sous une arcade. Des guirlandes et des rameaux feuillus entourent et surmontent les arcades.

Bien que la peinture soit abîmée, ce tabernacle est en assez bon état. Il peut dater du XVIII^e siècle.

5. CALVAIRE du cimetière.

Un fût de section octogonale, porte une croix dont les bras très courts sont terminés en pointe. Cette croix a dû être refaite avec un morceau de pierre tombale dont l'inscription subsiste partiellement au dos.

Devant la croix, une table d'autel, dont le dessus, très débordant, a ses arêtes inférieures très chanfreinées. Trois hautes marches y donnent accès.

L'époque d'érection de ce calvaire est indéterminée.

6. MAISON RURALE au bourg (Gaudin).

Maison rectangulaire à rez-de-chaussée, étage au grenier, couverte à quatre pentes en tuiles canal.

Les murs, en moellons calcaire sont enduits.

Toutes les ouvertures sont encadrées de chaînes de pierre apparente.

Datant probablement du XIX^e siècle, c'est un bon exemple de maison rurale cossue.

7. CHATEAU DE LA DONALIERE (Lunet).

Autour d'une cour à peu près carrée s'ordonnent des bâtiments disparates de toutes les époques.

Face à l'entrée, située à l'ouest, trois constructions anciennes forment le côté est :

- À l'angle nord-est, une forte tour cylindrique en maçonnerie soignée de petit appareil contenait le pigeonnier, mais servait aussi à la défense, car elle conserve deux embrasures rondes (pour petites armes à feu) tirant en flanquement des côtés est et nord.

- Plus au sud, un bâtiment rectangulaire à rez-de-chaussée et deux étages, dont la base des murs est en léger talus. La fenêtre du premier étage est chanfreinée et a un appui saillant ; la lucarne du deuxième a un fronton en arc de cercle.

- Au sud du précédent et le touchant, un autre bâtiment paraît plus récent, mais semble utiliser de nombreux emplois ; on accède à son premier étage par un escalier extérieur en pierre ; ces deux bâtiments forment un logis.

Sur le côté sud, une vaste grange à toiture à deux pentes conserve une porte à encadrement chanfreiné, surmontée d'un blason martelé et, au-dessus du linteau d'un portail, une tête sculptée.

À l'intérieur du premier corps de logis, se trouve une cheminée du XVII^e siècle.

À l'intérieur du deuxième corps de logis, au rez-de-chaussée, une cheminée modernisée conserve des jambages en forme de colonne qui remontent sans doute au XV^e ou au XVI^e siècle. Au premier étage, une cheminée du XVII^e siècle porte un blason à trois fasces.

Tous les autres bâtiments sont modernes.

« LA DONNALLYERE » est citée en 1601 dans le cartulaire au chapitre de Morthemmer (Rédet, op. cit.). Il ne paraît pas que ce fut un fief.

Faute de connaître les couleurs de blason de la cheminée, on ne peut l'identifier ; mais on peut remarquer que la famille d'Allemagne ou d'Allemaigne portait d'or à trois fasces de gueules. Florent d'Allemagne a été évêque de Poitiers et Baron de Chauvigny de 1507 à 1510. Des d'Allemagne ont été seigneurs de Nalliers et ont possédé des fiefs dans le chauvinois du XIV^e au XVII^e siècle. Un d'Allemagne a été capitaine de Chauvigny.

8. LA CROIX PION.

Le calvaire qui est connu sous ce nom est en pierre de taille calcaire. Sur un fût de section carrée, légèrement pyramidale repose une croix latine, de section carrées. À la base de la croix, un cordon plat la relie au fût.

Sur la face, on lit : 1831
À l'intention de feu M. Hippolyte PION

Au verso, une inscription peu lisible commence par : « ancienne croix... ». Ce qui peut faire supposer que ce calvaire en a remplacé un plus ancien.

9. VESTIGES DE MAISONS ANCIENNES A LITERIE.

Dans ce hameau, deux constructions conservent des vestiges anciens :

- Une ancienne habitation (Plat) longeant la voie communale a, du côté sud, une porte chanfreinée et, du côté nord, une petite ouverture encadrée de moulures.

- Plus à l'Est, un autre bâtiment (Fretier) a une petite fenêtre chanfreinée.

Literie, cité en 1417, était un fief relevant de la baronnie de Morthemmer. (Rédet, op. cit.).

Selon les habitants de la maison située dans le haut du hameau, l'ancienne maison noble aurait été située à l'emplacement de leur maison.

10. VESTIGES D'UNE ANCIENNE PORTE A LA JORDONNIÈRE.

Il ne subsiste plus rien du logis, mais seulement un vestige d'un pilastre de l'entrée principale avec, à sa base, un curieux chasse-roues sphérique, surmonté d'une boule, le tout en pierre de taille calcaire.

L'ancienne maison noble, qui contenait une grande cheminée historiée, a été démolie vers 1925 ; elle était alors en ruine. (Renseignements donnés par le propriétaire, M. Bozier.)

Citée en 1481 (chapitre de Morthermer), LA JORDONNIÈRE était in fief relevant de la baronnie de Morthermer. (Rédet.)

11. MAISON A PIGEONNIER A LA ROCHE

Construction rectangulaire à rez-de-chaussée et grenier. Toiture à deux pentes en tuiles canal.

Le pignon nord forme pigeonnier ; à cet effet, deux petites lucarnes rectangulaires y sont percées, surmontant un cordon saillant en pierre de taille ; au-dessus s'ouvrent quatre trous de boulins formés de tuiles canal abouché.

Il existe à la Roche un souterrain-refuge, visité et relevé par le spéléo-club Poitevin. Un compte-rendu avec plan a paru dans le « Pays Chauvinois » n° 10 de 1971.

La Roche, citée en 1562 (Morthermer), était un fief relevant de la Châtellenie de Normandoux. (Rédet.)

12. DOMAINE A BOURPEUIL (Lévesque).

Autour d'une cour jardin sont disposés :

- Un grand logis longeant la rue, avec une aile en retour du côté ouest.

Bien que reconstruit en grande partie, ce bâtiment conserve, sur sa façade nord (sur rue), quelques fenêtres entourées d'un chanfrein. Sur la façade sud se trouve un joli cadran solaire.

- À l'est de la cour, une aile nord-sud, terminée par un pigeonnier carré coiffé en pyramide (couverture en tuiles plates).

La porte d'entrée double (porte charretière et porte piétonnière), surmontée de peins cintres, possède une inscription ;
17 avril 1903
qui paraît résulter d'une rectification. Il semble que la date antérieure ait été 1700, ce qui correspondrait bien au style de l'entrée.

Le village de Bourpeuil est mentionné en 1453. (Rédet.)

13. MAISON ANCIENNE A BOURPEUIL (Durandard).

Maison au rez-de-chaussée surélevé auquel on accède par un large escalier de pierre à parapet rampant. La fenêtre, encadrée d'un chanfrein, possède un appui saillant.

Cette construction pourrait remonter au XV^e siècle.

14. MAISON ANCIENNE A TIRON (Hagemeier).

Le pignon est de cette maison conserve une fenêtre à cavet avec appui saillant et une porte dont le linteau paraît être un rempli.

Tiron, mentionné en 1454, était un fief relevant de la baronnie de Morthermer et des seigneuries de Dienné et de Verrières. (Rédet.)

PRÉINVENTAIRE DU CANTON DE CHAUVIGNY

Ville de Chauvigny RUE SAINT-PIERRE ET PORTE BRUNET

La plus ancienne mention de Chauvigny figure dans un acte de 992 du cartulaire de l'abbaye de Nouaillé. Un Guy de Chauvigny (Guido de Calviniaco) apparaît en 1004 (cartulaire de Saint-Cyprien de Poitiers), mais on ne connaît guère la famille de Chauvigny que par des branches fixées en Poitou et en Berry à partir du XII^e siècle. La plus célèbre descend d'André I^{er} de Chauvigny, qui devint seigneur de Déols et Châteauroux par son mariage avec Denise de Déols en 1189 et s'illustra au cours de la troisième Croisade ; elle s'est éteinte en 1502.

Un texte de 1025 environ (Saint-Cyprien) mentionne la fondation de l'église du Saint-Sépulcre de Chauvigny (actuelle église notre-dame) par l'évêque Isembert I^{er} près de **son château de Chauvigny**, mais on ignore de quelle manière cette seigneurie était devenue une possession des évêques de Poitiers. Ceux-ci restèrent barons de Chauvigny jusqu'à la Révolution.

Chef-lieu d'une châellenie (mentionnée en 1284) qualifiée baronnie au XIV^e siècle, Chauvigny ressortissait de la sénéchaussée et de l'élection de Poitiers.

1. CHATEAU BARONNIAL OU DES EVÊQUES.

Le château a été construit aux XI^e et XII^e siècles, puis remanié et agrandi à diverses époques, notamment autour de 1400. Endommagé au cours de nombreux sièges, et réparé chaque fois, il a été délaissé par les évêques au cours du XVIII^e siècle. Vendu comme bien national à la Révolution, il a été exploité comme carrière et partiellement démoli. Classé monument historique, il a été racheté par l'Etat en 1843. La Société Archéologique de Chauvigny y mène des fouilles méthodiques depuis 1957, mettant notamment à jour les bases des constructions disparues. Il en est fait un plan détaillé.

Le château comprenait :

- Un donjon quadrangulaire à contreforts plats ;
- Une petite enceinte couvrant le donjon au nord ;
- Une grande enceinte polygonale, épousant le contour de l'éperon rocheux sur lequel le château est bâti ;
- Un logis de 1400 (château-neuf), très ruiné, qui comprenait l'entrée avec les ponts-levis ;
- Des communs et constructions diverses ;
- Un souterrain et un puits ;
- Une citerne.

Les fouilles en cours mettent à jour à l'intérieur du donjon une construction quadrangulaire qui pourrait être un vestige d'un donjon primitif.

2. CHATEAU D'HARCOURT.

Ce château dépendait de la vicomté de Châtelleraut, passée aux Harcourt en 1275. Il a été racheté par les évêques barons de Chauvigny en 1447. Il a servi de prison seigneuriale, puis, au XIX^e siècle, de maison d'arrêt.

L'enceinte quadrangulaire, à contreforts cylindriques pleins, est complète. Elle garde la trace d'anciens créneaux. Belles archères à fente verticale, terminées en étrier à la base et à trois, quatre ou cinq traverses.

Le châtelet d'entrée possède un assommoir et les rainures de la herse.

Le logis, carré a un toit à deux pentes entre des pignons à fleurons ; il comporte quatre niveaux :

- Au sous-sol, deux cachots, obscurs, accessibles seulement par des trappes grillagées ;
- Au rez-de-chaussée, une salle voûtée ayant servi de prison et éclairée par deux meurtrières ;
- Au premier étage, une salle voûtée avec deux fenêtres restaurées à banquettes et une cheminée ;
- Au deuxième étage, des combles élevés avec latrines.

3. FENÊTRE DE LA MAISON N° 5, rue Saint-Pierre.

Fenêtre du premier étage sur la rue.

Les piédroits sont décorés de moulures formant colonnettes, le linteau est mouluré, le meneau a disparu. Appui saillant orné d'un boudin et d'un cavet.

Cette fenêtre peut dater de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle.

4. CLAVEAUX REMPLOYÉS DANS LA MAISON N° 7, rue Saint-Pierre.

Un claveau d'une ancienne porte, formé de deux pierres côte à côte, moulurées en forme de tore, a été encastré dans le mur sud de la cage d'escalier, où il sert de corbeau soutenant une poutre du premier étage.

Il peut dater du XIII^e siècle.

5. MAISON N° 2, rue Saint-Pierre.

Quatre corps de bâtiment entourent une cour intérieure. Ils sont modernes, mais englobent des vestiges anciens : le mur Est repose sur l'ancien mur d'enceinte de la Ville Haute et garde des contreforts ronds ; la porte d'entrée a un encadrement mouluré et date du XV^e ou du XVI^e siècle. Sous l'immeuble existent de vastes et profondes caves voûtées.

6. MAISON N° 4, rue Saint-Pierre.

Quatre corps de bâtiment entourent une cour intérieure ; ils paraissent avoir été reconstruits au début du XIX^e siècle sur des bases antérieures. La façade Est repose sur l'ancien mur d'enceinte de la Ville Haute dont subsistent deux contreforts ronds ; cette façade conserve deux fenêtres à meneaux. Dans la cave, deux portes anciennes dont une murée, a un linteau à dessin curviligne et une croix sur piédestal, martelée.

La porte d'entrée, à clous, est encadrée de jambages chanfreinés.

7. MAISON N° 6, rue Saint-Pierre, La Chantellerie.

La CHANTELLERIE est une corruption de Chantrierie, cette demeure étant anciennement celle du chantre du chapitre des chanoines de l'église Saint-Pierre. Les constructions actuelles paraissent remonter

à la fin du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e.

Trois corps de logis entourent une cour carrée à laquelle on accède de la rue par un portail. Au nord, un petit bâtiment isolé, de forme trapézoïdal, est orné d'une corniche génoise tout autour est couvert d'une toiture pointue à quatre pentes en tuiles plates.

8. MAISON N° 13, rue Saint-Pierre.

La façade, qui aurait été reculée pour mise à l'alignement vers 1930, conserve deux fenêtres anciennes, attribuables au XV^e ou au XVI^e siècle.

- Au premier étage, une fenêtre à piédroits et linteau moulurés ; ne correspondant pas aux dimensions de l'ouverture actuelle, ce sont peut être des remplois.

- Au deuxième étage, une fenêtre à accolade, piédroits à cavet, appui mouluré.

Une remise donnant sur la cour, à l'ouest, et dépendant de cette maison occupe une partie de l'ancien château de Montléon ; son mur est, très épais, conserve une meurtrière.

9. ÉGLISE SAINT-PIERRE

L'existence de l'église Saint-Pierre est attestée avant 1100 : « Gauthier, chantre de l'église de Chauvigny », dans un texte de 1087/1100 du cartulaire de Saint-Cyprien. Elle possédait un chapitre de chanoines dont le chef, le chantre, a eu la dignité d'archiprêtre quand un archiprêtré a été créé à Chauvigny (XVII^e siècle). Elle est restée ensuite le siège du doyenné de Chauvigny jusqu'au début du XX^e siècle.

L'église actuelle a été construite au XII^e siècle, en commençant par le chœur, et terminée au XIII^e.

En forme de croix latine, elle possède un transept à bras très courts en raison du peu de place disponible entre les châteaux de Montléon et Gouzou. La nef principale est un berceau qui se brise dans les travées les plus occidentales, avec doubleaux. Les bas-côtés sont voûtés d'arêtes.

Le chœur possède un déambulatoire dont les colonnes portent des chapiteaux ornés de monstres et de scènes évangéliques et sont très remarquables.

Le chevet, qui groupe une abside et deux absidioles, est très harmonieux et richement décoré. Le clocher, de proportions romanes, a des baies et des chapiteaux déjà gothiques.

10. STATUE DE NOTRE-DAME, dans l'église Saint-Pierre.

Vierge à l'enfant, en bois du XVII^e siècle, très représentative du style de cette époque.

Convertie en « déesse Raison » sous la Révolution, on lui avait alors enlevé l'Enfant Jésus qui, conservé, lui a été remis ultérieurement. Elle a été grattée et restaurée vers 1960.

11. STATUE DE SAINT PIERRE, dans l'église Saint-Pierre.

Statue en bois ciré ; elle était peinte, mais a été décapée vers 1955.

Saint Pierre est représenté auréolé, tenant une clef à la main, sur sa poitrine.

12. CROIX DU CIMETIÈRE, érigée près du chevet de l'église Saint-Pierre

Elle porte la date 1643. Située primitivement au droit de l'absidiole centrale de l'église, elle a été déplacée, à la fin du XIX^e siècle, pour dégager le passage. Elle est actuellement dans l'angle formé par l'absidiole centrale et l'absidiole sud.

Sur un socle à section carrée de 80 cm de côté et 50 cm de haut, est dressé un fût de 2,28 m de haut à base carrée, mais que des chanfreins rendent octogonal dans sa partie centrale. Au sommet, un petit écusson porte la date de 1643. Sur le fût repose une croix grecque de 50 cm de hauteur et de largeur, à section carrée. Le bras horizontal porte les lettres gravées I N P .

13. ANCIENNE PORTE DE GOUZON.

Les vestiges subsistants sont situés du côté droit, attenant à l'immeuble n° 6.

Paraissant dater du XIII^e siècle, la porte a été démolie à la fin du XIX^e siècle pour faciliter le passage des véhicules. Simultanément, le sol a été abaissé pour réduire la pente de la rue Saint-Pierre, ce qui explique que la fondation, en maçonnerie grossière, soit actuellement hors sol.

Située auprès du château de Gouzon, elle permettait de barrer la rue Saint-Pierre en isolant le quartier nord, plus vulnérable. Une porte symétrique existait rue des Rampes (la porte des Rampes).

Il en subsiste, du côté est ; la fondation, le piédroit et la première pierre de la voûte. Dans un piédroit, une rainure de 17 cm de largeur et 13 de profondeur était destinée à la herse.

14. MAISON PARTICULIÈRE N° 8, rue Saint-Pierre.

Maison du XVIII^e siècle agrandie plus récemment.

Dans une chambre postérieure, cheminée de style Louis XVI et portes de style Louis XV.

Dans la cave, un escalier mène à un souterrain creusé dans le rocher et dont les deux branches se terminent par un mur au-delà duquel les prolongements probables sont remblayés. Le développement actuel atteint 16 mètres.

15. CHATEAU DE FLINS, 16, rue Saint-Pierre.

Le gros œuvre de la tour accuse le XII^e siècle. Les baies des étages ont été percées au XV^e siècle.

Manoir urbain des seigneurs de Flins (commune de Bonnes), ce petit château, qui devait participer à la défense du flanc est de la Ville Haute, a appartenu à la famille de Ravenel dont les armes figurent sur la cheminée du rez-de-chaussée.

FLINS ou FELIN est mentionné en 1543 (famille de Ravenel).

La tour, de plan rectangulaire, a 8,50 m de long et 7,25 m de large. Elle est renforcée par des contreforts plats placés près des angles. Elle comporte quatre niveaux ;

- Un sous-sol avec murs à arcades aveugles ;
- Rez-de-chaussée et premier étage contenant l'habitation ;

- Grenier dans les combles de grande hauteur.

La couverture en ardoise est à quatre pentes, la charpente élégante. Au rez-de-chaussée, une belle cheminée du XV^e siècle, à colonnes et manteau droit, porte le blason des de Ravenel « d'argent à une quintefeuille de gueules ».

Un bâtiment moderne, accolé à la tour du côté nord, contient l'escalier.

16. MAISON JOUET, rue Porte Brunet.

Ce petit hôtel particulier, d'époque Louis XVI, n'a subi aucun remaniement.

Il comprend un bâtiment rectangulaire, avec deux avant-corps du côté est, et a trois niveaux :

- Un rez-de-chaussée de plain-pied avec la terrasse est ;
- Un étage, de plain-pied avec la cour intérieure et la Porte Brunet ;
- Des combles mansardés.

La couverture en ardoise dessine des figures géométriques. Sur la façade est, le linteau de la porte est décoré d'un nœud de rubans et de draperies en bas relief. À l'intérieur, escalier en pierres et cheminée d'époque.

Le fief de l'Épinoux, relevant de la baronnie et mentionné dès 1379, qui était proche de la Porte Brunet, était peut-être à cet endroit.

17. TOUR DES GARDEMAUDS.

Cette tour située en bordure de la rue de la Puye, dans la propriété Jouet (voir n° 16), serait un vestige de l'enceinte de la Ville Haute. Une gravure du début du XIX^e siècle, conservée dans les archives de la Société Archéologique, représente deux tours identiques disposées suivant une ligne est-ouest et dont seule subsiste la plus orientale. Aucun détail de construction ne permet de la dater, mais elle a certainement été modernisée.

C'est une tour cylindrique, découronnée (la toiture est plate), à porte moderne, présentant à plusieurs niveaux des pierres percées d'un trou rond qui sont sans doute des embrasures. Il n'y a aucune trace des murs d'enceinte que devaient s'y raccorder.

P. SAILHAN.

FEUILLETS D'HISTOIRE

Ces notes vont avec les descriptions architecturales du Préinventaire du présent Bulletin.

CLAIRÉ :

À figuré au Bulletin n° 14.

Chapelle du PAS DE SAINT-MARTIN :

Au début du XVIII^e siècle, le Chapelain en était Claude-Louis Deluzines, né en 1693 ; famille connue dans les environs de Chauvigny.

FRESSINES :

Le Donjon de Fressines appartenait au début du XVI^e siècle à François du Bois, Seigneur de Chabannes. Son blason était « d'argent au chevron de sable accompagné de neuf billettes de même, en orle ». Il vendit Fressines le 1^{er} sept. 1522 pour la somme de 1.200 livres à Jean de Château-Rocher, Capitaine de Montmorillon.

« Montmorillon ayant été pris par une troupe de brigands de 6 à 7.000 hommes qui formée dans le Bourbonnais et le Berry, avançait vers le Poitou, Château-Rocher voulut en vain s'opposer au pillage. S'étant saisis de lui, ils le mutilèrent de la façon la plus barbare et l'assassinèrent. Peu après, cette bande fut dispersée et leur chef, Monclou, fut décapité à Paris en place de Grève en août 1523, après avoir eu les poings coupés. »

Le 12 août 1752, Jacques Girard, écuyer, Seigneur de Pindray, est nommé « Curateur à la démenche » de Jeanne-Gabrielle de Chazaud, Dame de Fressines, et rend hommage de ce Fief. Ce devait être sa belle-soeur, car, vers 1730, Jeanne de Chazaud épousa Jacques-Girard de Pindray et Jeanne-Gabrielle de Chazaud fut mise en Curatelle le 21 août 1767 en présence de Charles Poussineau, écuyer, Sgr d'Abain, et de ses frères et cousins. Les Chazaud étaient originaires des environs de Confolens.

TRAINEAU LES BOIS :

Au XV^e siècle, on y trouve François I Herbert, seigneur de Couture, Jaulnay et Traineau les Bois. Il était Procureur de la Ville de Poitiers, Avocat aux Grands Jours de 1454-1455 et Echevin de Poitiers en 1443. Il acquit certains héritages, Paroisse de Civaux, de Guillaume Servouze, Maire de Poitiers en juin 1474.

Son fils, Simon Herbert, est écuyer, Sgr de Traîneau, de la Bouherie, de Charassé (Montamisé), Echevin en 1492, Maire de Poitiers en 1507. Il obtint le rétablissement de l'atelier monétaire de Poitiers. Il avait acquis le 9 décembre 1497, de Jean de Curzay, curé de Béruges, le fief des ventes de Pied Fourchu. Il se maria d'abord à Marie de Janoilhac, fille de Jean, Echevin de Poitiers, qui eut pour part de succession Charassé et Aillé (St-Georges). Vers 1510, il se remaria à Catherine des Granges et mourut le 12 mars 1521.

Son fils Nicolas (ou Nicolle) est écuyer, Sgr de Charassé et de la Gaucherie (Salles-en-Toulon). Il fit hommage le 13 mars 1539 aux Bernardins de Marsay pour la Gaucherie.

On trouve ensuite Antoine de la Porte, Sgr du Theil et de la Chapelle-Viviers; né 1^{er} avril 1640. Il épousa Catherine Regnault et eut deux fils : René, qui devint Sgr du Theil et de la Chapelle, et François, qui devint Sgr de Traineau. De son mariage, il eut une fille, Marie, qui épousa son cousin Antoine, Sgr du Theil, et un fils, Antoine de la Porte, Sgr de Traineau. Il était « haut justicier de la terre et seigneurie de Champeaux » et rendait hommage le 22 juin 1773 de son Fief de Pouzioux qui relevait du château de Montmorillon. Il fit carrière des armes, fut Chevalier de Saint-Louis en 1748, épousa Hélène de Merchier et, mourut le 21 mars 1781. Sa fille, Suzanne-Antoinette-Rosalie de la Porte, née le 6 octobre 1759, épousa Antoine de la Porte, Sgr du Theil et de Forges.

S. CAMUS.

BIBLIOGRAPHIE :

- *Les familles du Poitou*, de BEAUCHET-FILLEAU

FEUILLETS D'HISTOIRE

Les Communes de Morthemer et de la Chapelle-Morthemer

Il existait à Morthemer un ancien Prieuré dépendant de l'Abbaye de St-Cyprien dénommé MONTIERNEUF. De ce Prieuré et de la chapelle, située près du cimetière actuel, il ne reste rien.

COGNAC :

Ce fief dépendait de l'abbaye de Nouaillé. Il y a peu de renseignements sur cette Tour qui paraît dater du XII^e siècle. À une époque plus récente, par adjudication du Tribunal civil de Poitiers en date du 20 août 1856. Louis Antigny et sa soeur, épouse Pestre, s'en sont rendus acquéreurs, ayant agi comme tuteurs des neveux d'Hortense, Paul et Virginie Puisais, enfants mineurs du mariage de Louis Puisais avec Léonie Antigny - et dressé à la requête de Virginie Puisais, épouse de Lardin, carrier à Poitiers, faubourg Saint-Saturnin. Dans l'acte, il est dit que « le terrain où est la Tour, joint au couchant la prairie de la Chapelle ». Avant 1865, la Tour, en ruine, appartenait pour moitié à Rose Farineau, veuve de Paul Antigny, meunière au Moulin Pichet, de la Chapelle-Morthemer, et à ses enfants. Pour l'autre moitié, à Marie Antigny, épouse de Sylvain Pestre, demeurant à la Basse-Tranchaie de Salles-en-Toulon.

Le 30 novembre 1865, Cogniac fut vendu à Jean-Marie Georges de Soubeyran, maire de Morthemer. Conseiller général, Député au Corps Législatif, sous-gouverneur du Crédit Foncier de France.

MORTHEMER :

Une étude des Seigneurs de Morthemer a été faite par Marcel Fouché dans le Bulletin S.A.O. au 3^e trimestre 1966. L'histoire de cette Famille, qui appartenait à la Maison des Vicomtes de Châtellerault, est assez compliquée. Dès 1054, on trouve le nom des Mortemer et, en 1066, Raoul de Morthemer est avec Guillaume le Conquérant à la bataille d'Hastings. Son nom figure à l'intérieur de l'église de Dives (Calvados), point d'embarquement pour la conquête, sur le mur du portail d'entrée, avec les noms des autres compagnons de Guillaume.

En 1097, une Charte de Saint-Cyprien qualifie Morthemer de « châtelainie ». Elle relevait de la Tour Maubergeon et ne rendait hommage qu'au Roi.

Au fil des siècles, on trouve comme seigneurs : vers 1100, les Chenin ; vers 1244, les Sénéchal, souvent en co-propriété avec les Mortemer ; puis le Duc de Berry le 7 avril 1376 par donation du Roi. Le Duc le restitua le 18 août 1400 à Catherine Sénéchal. Décédée sans enfant. Morthemer revient à sa cousine Sybille de Saint-Martin, qui l'apporta ainsi à son mari Guillaume Taveau. La baronnie resta aux Taveau jusqu'au XVIII^e siècle, époque à laquelle Catherine, fille de Jean Taveau, mariée le 9 août 1724 à François de La Haye Montbault, seigneur du Bourneau, devint Dame de Morthemer et laissa la terre dans la famille de son mari. Des enfants de ce mariage, le septième, Elisabeth qui épousa son cousin Pierre Taveau, seigneur de Coursec, et Morthemer. Décédée sans enfant en 1766, la terre échoit à Alexis de La Haye Montbault, chevalier de Malte, qui traverse paisiblement la Révolution à Morthemer et meurt en 1800. La branche des Taveau de Coursec ne s'éteignit pas avec Pierre Taveau, le mari d'Elisabeth. Son frère cadet, François Alexandre Taveau, eut un fils, Hilaire. Ils relevèrent le nom de Morthemer sans posséder la terre. Le nom est alors porté par son descendant à Coursec, près de Montamisé.

Jacques-François Augron, écuyer, seigneur de Rouilly, est alors propriétaire de Morthemer. Il meurt à Poitiers le 27 août 1810. Parmi ses héritiers, Marie-Jeanne de Mascureau, veuve de Joseph Caillaud, fut l'aïeule des dames de Tersanne.

Le 12 novembre 1844, Charles-Etienne Legendre de Boisfontaine et Joséphine Estourneau de Tersanne, sa femme, ainsi que Gabrielle Estourneau de Tersanne, veuve de Nicolas Montluc, vendent le château à Louis-Frédéric-Guillaume, baron de Soubeyran, et Hortense Savary de Rovigo, sa femme.

Au XIV^e siècle, un des devoirs de la Baronnie était, en temps de guerre, de garder avec quatre hommes d'armes la Porte du Pont-Joubert, à Poitiers, une fois dans sa vie, pendant quarante jours et quarante nuits. La Baronnie avait haute, moyenne et basse justice et comprenait vingt-huit fiefs. Chandos y mourut en 1369.

LA CHAPELLE-MORTHEMER

Les renseignements sur les fiefs de la Chapelle sont inexistant. Seules les cloches de l'église apportent quelques noms. La plus ancienne, fondue en 1696, porte les noms de Jean Taveau « esquier », seigneur de Normandou, parrain, et Dame Marie-Anne Buignon, épouse de messire Taveau, esquier, sieur de Vaucour, marraine – Anthoine Cambier étant chanoine de Morthemmer et François Cambier, curé. Une seconde cloche de 1888, nommée Madeleine, eut pour parrain Etienne de Beauchamp et pour marraine Madeleine de Secondat de Montesquieu, son épouse.

La troisième cloche, dénommée Yvonne, également de 1888, eut pour parrain Eugène Vallaut, curé de Salle-en-Toulon, et pour marraine Ivonne de la Braudière, Braguier étant curé de la Chapelle.

Des différents fiefs, la Clie, la Jordonnière, la Literie, la Roche, la Donalière, on ne sait rien et il ne reste rien. À la Donalière, un ancien bâtiment possède une cheminée sur laquelle un blason pourrait être celui d'un d'Allemagne.

À la Donalière, par les Registres paroissiaux de la Chapelle-Morthemer, on trouve cependant, en 1734, un J. Thenin et son épouse, Anne de Gonnelle et, en 1758, Hubert Irland, seigneur de la Donalière.

S. CAMUS

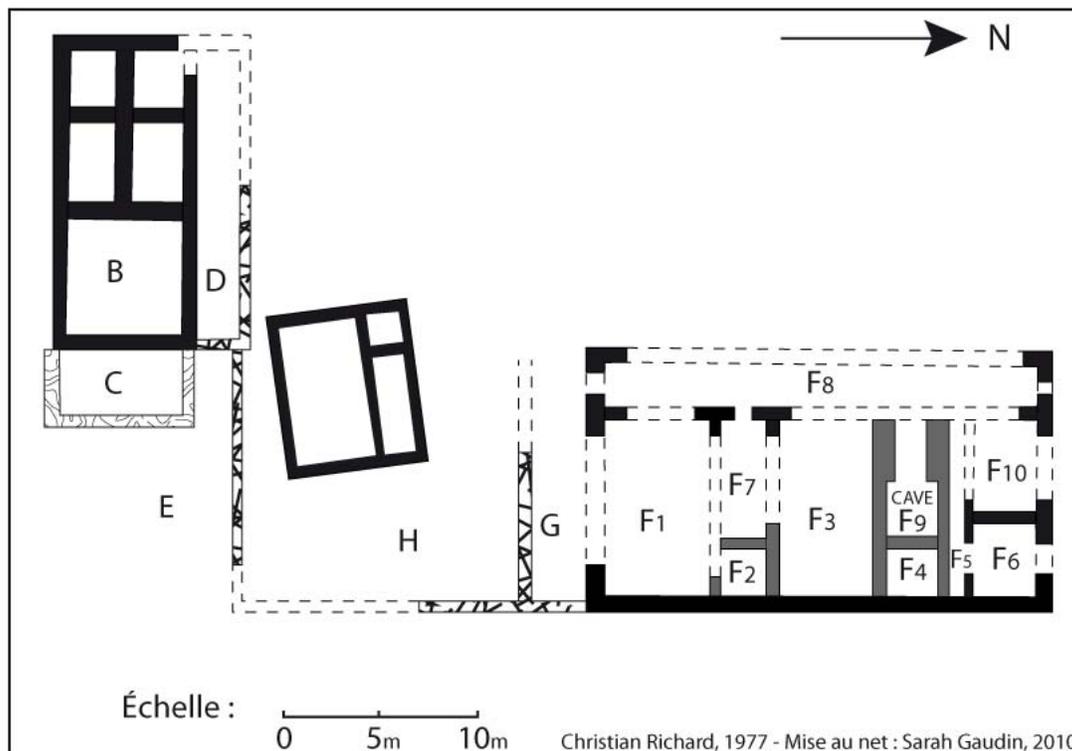
FOUILLES D'ASNIÈRES 1976 - 77

Pour la troisième année de fouilles, la sécheresse de l'été a mis en évidence un troisième bâtiment, visible sur le sol par l'absence d'herbe. Un sondage de vérification a permis de définir un bâtiment de 24 m 25 de long sur 13 m 40 de large (F du plan), prolongé au sud par un autre bâtiment (G du plan) de 2 m 71 de large, probablement en appentis.

D'autre part un mur moins large, accolé à l'angle sud-est et de direction nord-sud, paraît être un mur de clôture rejoignant 18 m plus loin un autre mur, de direction, ouest-est, accolé au bâtiment D découvert la première année.

Le nouveau bâtiment (F du plan) comporte neuf pièces avec une pièce, à l'ouest, sur toute sa longueur, faisant probablement couloir ou appentis. Au centre de ce bâtiment a été découvert une cave (F9). Celle-ci a un sol en mortier de 8 à 10 cm d'épaisseur, reposant sur le sol rocheux, existant encore sur la plus grande partie de la surface de la cave et situé à 1 m 90 de la surface du sol. Cette cave mesure 5 m 55 sur 2 m 53 avec une partie plus étroite côté ouest. Il semblerait que cette partie plus étroite pourrait être la descente d'escalier, probablement en bois. La moitié de cette cave est en petit appareil avec enduit de mortier de bonne qualité, assez bien conservé sur une bonne surface. La moitié est, la plus large, est moins bien construite et les quelques plaques d'enduit encore visibles sont d'un mortier de moins bonne qualité. Le mélange de poteries trouvées dans cette cave laisse supposer qu'elle a été comblée très tardivement, en période médiévale – XV^e ou XVI^e siècle. Cette date pourrait être également celle où fut établi le chemin qui coupe en partie le site du côté est et où, dans la moitié supérieure, ont été trouvés des tessons de céramique verte.

En dehors de cette cave, la fouille a porté essentiellement sur la zone H, pour relier avec la fouille précédente. Dans cet espace délimité par les deux murs de clôture et le bâtiment A du plan, les tessons de poteries ont été très nombreux ; poteries communes, poteries plus fines sablées ou décor, poteries sigillées.



Relevé en particulier ; un fond de tasse portant l'estampille de Xanthus, affranchi d'Ateius, potier d'Arezzo, en Italie, dont nous avons trouvé précédemment l'estampille – une estampille du potier Masclus, des ateliers du Tarn (Graufesenque et Montans).

Cette zone H nous a livré également quelques monnaies et objets en bronze :

- Trois monnaies en bronze coulé de la fin de la période gauloise, d'un diamètre de 15 à 16 mm, l'une portant la tête de Viretios, l'autre une tête de femme avec cheval au revers, et enfin la plus récente découverte, et la plus belle ; une monnaie de la peuplade des Petrocores (Périgueux) avec la tête et l'inscription d'Atectori et, au revers, un sanglier ;

- Une monnaie romaine, as de Nîmes coupé en deux, d'une frappe d'une finesse remarquable, avec la tête d'Auguste et au revers le crocodile de Nîmes ;

- Un dupondius et deux autres as de Nîmes coupé probablement en deux parties, du début du I^{er} siècle, mais dans un état d'usure considérable.

Mis à part deux petit clous en bronze, genre tapissier, la pièce intéressante est ce qui semble un cache clou de coffret. D'une hauteur totale de 16 mm avec un corps circulaire de 10 mm de haut et 10 mm de diamètre, se terminant par une petite pyramide, il porte sur le pourtour deux fentes opposées en forme de T qui devaient faire ressort pour emboîter la tête du clou.

Enfin, un hameçon de bronze de 6 cm de long.

Cette zone H a livré à nouveau des tombes du moyen âge et des squelettes, mais toujours sans aucun mobilier. L'une des tombes était entourée de pierres sur champ avec pierres plates en couverture ; une autre avec pierres sur champ seulement. Les squelettes étaient à même la terre, sous la faible profondeur de 45 à 50 centimètres.

Une tegula a pu être entièrement reconstituée ; elle mesure 0 m 50 de haut, 0 m 40 de large, 24 à 25 mm d'épaisseur et d'un poids de 10 kilos.

Les objets trouvés vont enrichir le Musée de Chauvigny où ils sont ou seront exposés à bref délai.

En conclusion, les recherches et trouvailles faites à ce jour (estampilles, objets, monnaies) nous ramènent toujours à la même époque : fin de la période gauloise et début du I^{er} siècle. Les pierres calcinées ou rougies laissent supposer un incendie important et violent dont la date ne peut être précisée, mais qui ne peut excéder la seconde moitié du I^{er} siècle.

S. CAMUS.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 1976 – 1977

Après vingt ans d'une activité qui ne s'est jamais démentie, la Société Archéologique a poursuivi ses efforts dans le but d'assurer le développement touristique et culturel de notre Cité. Grâce à la collaboration permanente et étroite des membres actifs et au soutien des adhérents, le Bilan ne peut être que positif. Les rapports avec les Organismes officiels, les contacts avec les Sociétés locales, les échanges avec d'autres Associations, ainsi qu'une importante correspondance, témoignent du rayonnement de notre groupe chauvinois.

CORRESPONDANCE :

- Lettre de M. Henry Paul Eydou au sujet d'un article sur Vaucour de Leignes dans le Bulletin monumental.
- Avec M. Mayaud, sur mise au point généalogique de sa famille.
- Avec M. G. Picard, sur la « tête romaine » le Saint-Julien.
- Avec M. Guth, de la Faculté des Sciences de Poitiers, sur les mâchoires de sauriens du Musée de Chauvigny.
- Lettre de M. Pothier avec don en espèces et renseignements sur les Moulins de la Vienne.
- Lettre de la Revue « Le Guide des Arts » annonçant que le Musée de Chauvigny est cité dans son dernier numéro.
- Lettre avec la Direction des Antiquités concernant dessins et photos en vue de la parution dans la Revue « Gallia »
- Carte de M. de Daran concernant la protection de la Vallée de la Vienne dans le cadre de la défense de l'environnement.
- Carte de l'Association des Villes d'Art informant du succès du Congrès de Strasbourg les 8, 9 et, 10 octobre, où son Président, M. de Sacy, a parlé des efforts de Chauvigny.

BIBLIOTHÈQUE et PUBLICATIONS REÇUES :

- Compte-rendu de M. Max Aubrun.
- Parution du Bulletin n° 15 du « Pays Chauvinois », qui vient d'être mis en circulation.

INVENTAIRE :

L'inventaire est à peu près terminé pour le Canton de Chauvigny. Voir le compte-rendu de M. Pierre Sailhan.

RECHERCHES et FOUILLES :

Toujours actives, ainsi qu'en témoigne le compte-rendu de M. Camus.

SÉANCES MENSUELLES :

Toujours régulières, elles ont été agrémentées, autant que possible, par des projections de diapositives. Il y a eu en particulier lecture et exposés de MM. :

- Max Aubrun sur les moulins de la région;
- Ch. Richard sur l'aqueduc de Salle-en-Toulon, sur la photo aérienne à la recherche des sites de voies anciennes, sur les registres paroissiaux de la Commune de Tercé aux XVII^e et XVIII^e siècles ;

- S. Camus sur une annotation du Registre paroissial de Lauthiers, sur le dépouillement de nos Archives effectués pendant les vacances (papiers du XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles), sur le rapport établi en 1735 à la suite de l'inondation de Chauvigny par le Talbat, sur les Registres de la paroisse de Saint-Pierre-les-Églises, où se trouvent beaucoup d'allusions au cimetière Saint-Henry, en service jusqu'à la Révolution ; sur un document se rapportant à la « création de la pension d'instruction secondaire de M. Maupetit », à Chauvigny en 1847.

MANIFESTATIONS EXTÉRIEURES :

- Le Banquet du 20 novembre 1976 à l'Hôtel du lion d'Or, avec la participation de trente-huit convives unis autour de M. Camus dont c'était le premier banquet en tant que nouveau Président de la Société.
- Film de l'Année Romane sur Chauvigny, réalisé, par M. et M^{me} J. Papillault, M. Nérison et Max Aubrun, en collaboration avec notre Société. Il a été présenté en juin 1976 à Chauvigny. Ce film a été classé Huitième au classement général du Concours Super-8 d'Antenne 2 à Monte-Carlo, en février 1977, sur 450 films présentés, et premier en demi-finale de sa catégorie. Il a été produit sur Antenne 2 le 18 juin dernier. C'est une belle réussite à l'honneur des Chauvinois.
- Excursion annuelle du 15 mai en Berry et Sologne. Le compte-rendu en est exposé par ailleurs.

MUSÉE :

Activité toute l'année et qui ne cesse de croître. Il a été relevé plus de 700 visiteurs en un jour à pâques et au 15 août. C'est un grand encouragement à persévérer dans une voie qui amène beaucoup de touristes à Chauvigny.

La garde en a été assurée par M^{mes} Lebeau et Modeste.

Travaux : Dans la nouvelle salle d'Agriculture achèvement de la reconstruction d'un four à pain de campagne don d'un membre de la Société.

Aménagements et achats toujours effectués avec beaucoup de goût par notre Conservateur, M^{me} Couderc. Une très belle coiffe des Deux-Sèvres dans son coffret est en particulier, venue enrichir nos collections. Les dons continuent à nous parvenir et sont exposés.

Les résultats des fouilles viennent également enrichir nos vitrines.

Distinctions: Nous avons eu le grand plaisir d'assister le 19 février 1977, à la remise officielle de la croix de « Chevalier dans l'Ordre National du Mérite » à notre Conservateur ; M^{me} Suzanne Couderc après que cette distinction - oh! combien méritée - lui eût été annoncée par M^{me} Françoise Giroud, la veille de Noël. C'est la récompense de tant d'années de dévouement bénévole à notre Musée, et notre Société tout entière s'est réjouie de cette promotion.

Nous avons appris également avec plaisir qu'un de nos membres, M. Chollet, avait été élu Président de la Société Préhistorique Française.

Quant à notre ardent fouilleur Christian Richard, nous le trouvons élu au Conseil municipal de Tercé.

FOUILLES :

Les travaux de l'année en cours font l'objet d'un article à part.

Micheline ROSIER

EXCURSION ANNUELLE

Au matin du 15 mai 1977, les quarante touristes qui participent à la promenade de la Société Archéologique prennent le départ, en car, vers le Berry et la Sologne.

En ce premier lieu, c'est le château d'Argy qui les accueille, situé sur la route de Buzançais à Pellevoisin. Cet édifice était un « chef d'œuvre en péril » jusqu'en 1966, date à laquelle une association de jeunes, « Le Club du Vieux Manoir », en a entrepris le sauvetage, œuvre de longue haleine qui lui a rendu, pour notre plaisir, toute sa beauté passée.

Dans ses pierres, plusieurs siècles nous parlent. A la fin du XIV^e, c'est le château fort de plaine avec une douve ; au XV^e, le donjon avec la terrasse et les remparts ; au XVI^e, les échauguettes du donjon et la partie basse à arcades dont la riche décoration évoque la Renaissance Italienne et où l'on remarque, parmi les queues d'hermine, les initiales de Louis et René de Brillac ; au XVII^e, la partie haute de la galerie aux ouvertures en anse de panier et la galerie fermée avec fronton ornée des initiales M C (Marie et Charles de Rochechouart, apparentés à la famille de Chateauroux).

Nous visitons la salle basse du donjon. Des lustres monumentaux en fer forgé nous font regretter l'absence du ferronnier du Musée M. Couderc, qui n'aurait pas manqué de les examiner de près !

En parcourant le château, nous pouvons constater beaucoup d'analogies avec le château de Blois, tant par la décoration, la grande imagination ornementale, l'architecture, le souci de la légèreté et la présence des chiffres des seigneurs du lieu. En admirant les colonnes, nous remarquons la grande différence qui existe entre celles du Moyen Age et les autres de la Renaissance. D'ailleurs, l'ensemble de la construction montre d'une façon très nette la transition entre les Bâtiments conçus pour la défense et les ajouts et transformations créés pour le plaisir.

Le donjon, situé en angle, sur lequel on distingue la place du pont-levis, n'a jamais subi d'attaques en dehors des destructions de la Révolution.

La partie « ferme » du château, où est installé un Centre d'écologie, est en voie de transformation vers une animation constante. Dans l'ancienne écurie aménagée, une exposition nous conte l'histoire de la restauration de l'édifice. Une pompe à bras de pompiers d'autrefois est présentée dans un coin.

Nous quittons Argy et gagnons Levroux, que nous traversons. Au passage, les tours de l'ancienne collégiale Saint-Sylvain, où voisinent le roman et le gothique, attirent nos regards. À cette occasion, on nous rappelle que les prénoms de Sylvain et Sylvaine étaient fort répandus à Chauvigny au XVII^e siècle. À la sortie de l'agglomération, nous apercevons les restes croulants du château, sur la hauteur.

Plus loin, selon les caprices de la route, la demeure de Talleyrand, le château de Valençay, nous apparaît sous tous les angles, dominant somptueusement de vallée.

Puis nous arrivons à la prochaine étape, Selles-sur-Cher, autrefois forteresse, plusieurs fois détruite, mais toujours reconstruite sous l'impulsion du puissant seigneur du lieu. On y accédait jadis par quatre pont-levis qui franchissaient les larges douves, ensuite par le pont de pierre que nous empruntons. Nous admirons, en passant, un majestueux cèdre du Liban quatre fois centenaire.

Dans la première salle où nous pénétrons sont exposés différents objets, parmi lesquels un instrument pour frapper monnaie et une cotte de mailles très lourde. Puis les appartements privés nous sont ouverts :

- Le cabinet de travail, où trône un berceau doré et somptueusement sculpté (famille de Chambord) et où s'élève une cheminée marquée du chiffre PP (Pierre et Philippe de Béthune), décorée par un artiste italien.

- Le petit oratoire la chambre meublée en style Louis XIII de deux bonnetières et d'un lit à baldaquin.

- La chambre de la Reine avec son lit sur une estrade.

Nous passons au-dessus de la galerie et nous découvrons un beau panorama sur les jardins avant d'aller déjeuner.

Nous nous restaurons, non loin de là, dans une hostellerie historique, où Jeanne d'Arc a séjourné en juin et septembre 1429, lors de son procès de Poitiers. N'est-ce pas-là un lieu prédestiné pour des convives épris d'histoire de France ?

Nous ne quittons pas Celles sans voir l'église. Les remarquables bas-reliefs extrêmes de l'abside extérieure (VI^e siècle) relatent la vie de saint Eusice, patron de la Ville.

Elle nous semble plutôt curieuse par sa disparité. Douze colonnes de marbres à chapiteaux ciselés, provenant d'un temple romain, l'ornement et l'architecture date des XI^e et XII^e siècles, sous l'abside, la crypte restaurée du VI^e siècle abrite le tombeau de saint Eusice. Le maître-autel et les deux châsses refermant les reliques des saints Abbés de Celles sont en bois sculpté et doré. Le clocher, surmonté d'une originale lanterne, mesure 75 mètres avec sa flèche très élancée .

Nous arpentons le cloître du XVII^e siècle et nous roulons vers un nouveau château, le Gué-Pean.

Nous en franchissons le portail, salués par les aboiements de la meute, avant de gravir les marches du donjon d'où nous contemplons un beau point de vue sur les douves, la cour, la campagne verdoyante et la vallée aux pentes douces où serpente le ruisseau.

Ce château a été construit à la fin de la renaissance et on admire, dans le grand salon, une cheminée monumentale due à Germain Pilon.

Encore un château à apprécier, celui de Moulin, à Lassay-sur-Croisne. Élevé dans un beau cadre de verdure au bord de l'eau qui le reflète, il est bien séduisant. C'est une demeure seigneuriale édifiée pour Philippe du Moulin au XV^e siècle. La salle des gardes renferme une belle cheminée de 1492. Le plafond peint du salon date du XVI^e siècle et le mobilier, en accord et de style XVI^e et XVII^e siècles. Même style de mobilier dans la chambre de l'Evêque et la salle à manger. Toujours à Lassay, nous entrons dans l'église, qui faisait partie d'un prieuré. Dans le transept gauche repose le gisant de Philippe du Moulin, qui sauva la vie à Charles VIII à la bataille de Fornoue. Dans la crypte romane, des fresques et, parmi elles, celle du Christ en majesté, du XVII^e siècle.

Son château, d'abord château-fort dépendant des Comptes de Blois. Thibaut II y établit au XII^e siècle un de ses lieutenants, Geoffroy de Donzy. Par alliance, il passa aux familles de Châtillon, de Bourbon, de Bourgogne, de Châlons, Clermont-Husson, puis Beauvilliers, au XVII^e siècle, enfin Roche-Aymon. C'est François de Beauvilliers qui fut premier duc de Saint-Aignan et Gouverneur de Touraine sous Louis XIV. La cour d'honneur du château est entourée de bâtiments du XVI^e siècle construits par les Beauvilliers sous François I^{er}. À l'ouest subsistent les ruines de l'ancienne forteresse féodale.

Sur elles se posent nos derniers regards avant d'abandonner, pour prendre la route du retour, ce carrefour du Berry, du Blésois, de La Sologne, de la Touraine, si prodigue en beaux paysages, en églises et en somptueux châteaux.

Micheline ROSIER.

In mémoriam

Le 22 décembre 1976, décédait M^{me} Cécile CHAGNON, et nous en fûmes consternés.

M^{me} CHAGNON adhérait à la Société Archéologique dès le début. Sa culture, sa solide connaissance des styles et son goût des Antiquités la préparaient tout particulièrement à nous prodiguer des conseils judicieux et éclairés.

Ses souvenirs chauvinois nous apportaient une aide précieuse dans la recherche de la vie de notre ville au temps passé.

Éprise de folklore, elle a bien mérité aussi de notre Musée par les dons d'objets qui demeureront dans les collections qui lui étaient chères comme à nous tous.

Nous n'oublierons pas la part et l'intérêt qu'elle prenait en y participant à nos excursions autant qu'à nos repas amicaux.

La Société Archéologique lui rend hommage et gardera d'elle un très fidèle, souvenir.

M. R.



C'est le 21 février 1977 que Ferdinando PASSONI nous a quitté après une longue maladie.

Jusqu'au bout il avait gardé - ou il voulait montrer - l'espoir d'une amélioration. Il avait assisté à notre dernière sortie en Limousin et prenait toujours part à la vie de notre Société.

C'est vrai qu'il en avait été un des membres fondateurs, un des plus fidèles fouilleurs et un trésorier vigilant.

Parmi les anecdotes à son sujet reviennent à la mémoire : sa découverte du mortier le jour de l'assassinat du Président Kennedy ; l'erreur au détriment de son portefeuille, qu'il ne voulut pas rectifier, résultant de la confusion d'anciens et nouveaux francs, et bien d'autres au cours de vingt années d'activité.

C'est un ami vrai que perdent ceux qui l'ont connu. Ils n'oublieront pas son dévouement à notre Société et l'amitié qui les unissait.

J. T.

LES FAITS DIVERS

du registre paroissial de La Bussière,

« Le 19 septembre 1763, au soir, sur les 8 à 9 heures, il s'éleva un orage peu considérable. François Béguin, sacristain, alla sonner. Six à huit personnes se rendirent pour lui aider. L'orage cessa et, à 9 h. 3/4, l'air était calmé et le temps peu couvert. Un peu après 10 heures, il parut s'élever du sud-ouest un nuage obscur, le tonnerre commença à gronder et ledit François Béguin avec Marie, sa fille, âgée d'environ 13 à 14 ans, retourna sonner quoique le temps était assez calme après quelques coups de tonnerre ; il tomba peu de grêle. Béguin, ouvrant l'un des battants de la grande porte de l'église, au même moment la foudre tomba sur le clocher et détacha plus de la moitié des ardoises, cassa un chevron et endommagea deux autres pièces de bois du clocher, fit deux fentes à la pointe du pignon jusqu'à la petite fenêtre dont elle arracha un jambage du dedans, s'insinua dans l'intérieur du mur jusqu'à la fenêtre ronde et de là jusqu'à la porte. La foudre joignit la tête de Béguin, lui coupa le haut de son bonnet, emporta quelques cheveux qui se trouvèrent dans le cimetière et d'autres attachés à l'une des fentes faites à la porte. Ledit Béguin tomba à la renverse, ainsi que sa fille qui se trouva sous son père, n'ayant senti d'autre mal qu'une jambe brûlée par le feu. Cette petite fille eut assez de constance pour se tirer de dessous son père et s'en alla avertir sa mère et ses soeurs qui mirent tout le bourg en alarme par leurs cris. Monsieur le Vicaire se rend à l'église et, ayant remarqué quelques signes de deuil à Béguin, lui donna l'absolution. Je m'y rendis 2 ou 3 minutes après, mais je ne lui connus plus de vie. – Signé : Morineau, prêtre curé de la Bussière. »

L'Histoire vue par le Curé d'Antigny en 1789 (Registre paroissial).

« Le 14 juillet de cette année, le Roi Louis XVI, qui était despote et avait choisi des ministres qui absorbaient tous les revenus de la France, après avoir assemblé les Etats Généraux et voyant que les tiers-état s'était constitué en Assemblée nationale, avait fait assembler des troupes pour ruiner Paris et toutes les principales villes de France et accabler le peuple et le réduire dans une plus cruelle servitude qu'elle n'est. Le peuple de Paris se souleva, mit siège devant la Bastille, que l'on pourrait nommer un véritable enfer l'emporta d'assaut, la démolit et fit en sorte que le Roi quitta Versailles et que l'Assemblée nationale le suivit et fit ensuite la guerre à tous les abus, régéra l'empire français, lui donna la plus heureuse constitution imaginable, les places et emplois ne se donnant qu'au mérite, et toutes les distinctions abolies : plus de Noblesse, plus d'Ordre du Clergé qui s'était avili et rendu tout à fait méprisable par les trop grandes richesses dont il abusait dans toutes sortes de désordres les plus affreux. »

Le temps... hier

En 1785, un samedi 13 mars, il tomba si grande quantité de neige qu'il y en avait de 13 pieds de haut (4 m) et il s'est trouvé en plusieurs paroisses mainte personne d'étouffée sous la neige. (Registre paroissial de Civaux.)

En 1747, le froid a commencé le 9 janvier par un grand vent. La Vienne a gelé à porter. Le troisième jour, il y a eu de la glace de dix pouces (27 cm). Le 14 février, les eaux sont devenues très grandes, ont fait beaucoup de ravages, ont emporté les ponts de Poitiers, des maisons, des moulins.

En 1748, la Vienne gela à porter. (Registre paroissial de la Chapelle Moulière.)

Le 7 janvier 1709 a commencé le grand hiver qui fit cette année, qui causa un si grand désordre qu'il n'y eut ni froment, ni vin, ni presque d'autres blés. La neige tomba le 9 dudit mois d'une si grande abondance qu'elle dura sur la terre presque un mois avec un froid extraordinaire qui fit mourir presque tout le gibier, les petits oiseaux et autres bêtes des champs; enfin, tout le peuple crie miséricorde ; le froment monte à 3 livres, le pot de vin, mesure de Poitiers, à 15 sols. (Registre paroissial de Lauthier.)